

Police d'Alger
11 individus arrêtés et 23 véhicules volés récupérés

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 25ème année D'ALGERIE

N°7355 - MARDI 09 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Droit de change pour voyage
La Banque d'Algérie
rappelle la période
annuelle d'accès

P04

**Nouveau statut
du personnel éducatif**

La première version dévoilée



Lire en page 03

P07

ORAN

Lutte contre le «Squat» de l'espace public et des trottoirs
Le ton ferme des autorités locales

Cigarettes et tabac à priser
Quand une hausse illicite des prix vide
les poches des fumeurs

Sûreté de wilaya d'Oran
Saisie d'une quantité de drogues et de psychotropes



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ambassadeur d'Espagne en Algérie

La qualité des relations bilatérales mise en avant



L'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran Calvo, a mis en avant, dimanche, la qualité des relations qui unissent les deux pays, soulignant la nécessité de les renforcer davantage. Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, l'ambassadeur d'Espagne a indiqué que cette rencontre a per-

mis d'évoquer "les excellentes relations" entre les deux pays. "Nous avons passé en revue l'état des relations entre l'Algérie et l'Espagne et nous sommes convenus que même si elles sont excellentes, il y a toujours des moyens pour les développer davantage", a-t-il ajouté. L'ambassadeur espagnol a tenu, enfin, à remercier les autorités ainsi que le peuple algérien pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont il a bénéficié au cours de sa mission.

Le ministre de la Communication reçoit le secrétaire général du HCA



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, dimanche, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, en séance de travail consacrée à l'examen des moyens de renforcer l'action commune entre le ministère de la Communication et le HCA, a indiqué un communiqué du ministère. A l'entame de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Bouamama a salué "le rôle majeur joué par le HCA depuis sa création en 1995, et ses efforts appréciables pour intégrer la langue amazighe, avec toutes ses variantes, au sein du système médiatique national", ajoute la même source. Il a également souligné "l'importance de la coopération continue

et de la coordination régulière entre le ministère et le HCA, afin de renforcer la valeur de tamazight en tant que composante intrinsèque de l'identité nationale, aux côtés de l'islam et de la langue arabe, et d'élargir sa présence et son usage dans la vie publique". Le ministre a exprimé "la pleine disposition de son département ministériel à assurer l'accompagnement médiatique des activités et des différentes manifestations du HCA, conformément aux dispositions de l'article 4 de la Constitution qui stipule que la langue amazighe est une langue nationale et officielle, tout en œuvrant à sa promotion et à son développement, avec toutes ses variantes linguistiques utilisées à travers le territoire national".

Tacherift reçoit la moudjahida Djamila Bouhired



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, dimanche à Alger, la moudjahida Djamila Bouhired, a indiqué un communiqué du ministère. A l'occasion de cette rencontre qui illustre "la gratitude et la fierté envers l'une des icônes de la glorieuse Révolution de libération nationale", M. Tacherift a rappelé "la place historique éminente de la moudjahida Djamila Bouhired", soulignant le combat héroïque de la femme algérienne qui a "inscrit des pages lumineuses durant la Révolution de

libération", selon la même source. Pour sa part, la moudjahida Djamila Bouhired a évoqué "l'importance de préserver la mémoire nationale et de rester fidèles au serment des chouhada ainsi qu'au message éternel du 1er Novembre". Au terme de la rencontre, le ministre des Moudjahidine a rendu un hommage à la moudjahida Bouhired, en reconnaissance de son combat et de son engagement pour la liberté et la justice, et aux sacrifices qu'elle a consentis au service de la patrie, a ajouté le communiqué.

Monuments religieux à Alger

Belmehdi et Rabehi inspectent les travaux de réhabilitation



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi et le ministre, wali d'Alger, Abdenour Rabehi, ont procédé à l'inspection des travaux de réhabilitation et de restauration de nombre de monuments religieux et historiques au niveau de la wilaya. Les deux ministres ont donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation et de restauration de la cathédrale du Sacré-Cœur, où ils ont écouté des explications détaillées sur les différentes étapes de l'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à préserver le patrimoine religieux commun. Ils ont également inspecté le projet de rénovation de la mosquée "Sidi M'hamed Cherif" dans la Haute Casbah, actuellement en pleine rénova-

tion globale afin de lui restituer sa valeur historique et architecturale, outre la mosquée "Safir" dans le même quartier et dont les travaux de restauration ont été achevés il y a un mois. Dans une déclaration à la presse, M. Belmehdi a affirmé que ces opérations interviennent conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des monuments historiques et architecturaux en Algérie. Le ministre a indiqué que la cathédrale du Sacré-Cœur, qui "reflète une culture de coexistence et de paix", constitue un message adressé au monde entier, à savoir que "l'Algérie, à travers sa Constitution, garantit les libertés et l'exercice du culte".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Nouveau statut du personnel éducatif

La première version dévoilée

Par B.Habib

Quel avenir prometteur et quel le retraite honorables pour les enseignants pour les années à venir? Pour des syndicats, le bien-être des élèves passe inéluctablement par celui des enseignants où les pouvoirs d'agir et d'achat sont «prioritaires». Seulement voilà, comment le ministère de l'éducation compte-t-il améliorer davantage les conditions du corps éducatif et des enseignants principalement ? Comment contiendra-il les trois revendications liées au pouvoir d'achat, aux droits aux grades pour améliorer les échelons des plans de carrière et aux nominations temporaires? Et quel statut aussi pour les «enseignants débutants» qui sont confrontés à la dure réalité du terrain? Par le passé, des projets de décrets ont été adoptés. Cependant la nouvelle réforme met en avant une nécessaire modernisation du statut de l'enseignant et la correction de nombreuses lacunes. Dans ce contexte, un nouveau statut des enseignants est en ligne de mire malgré les tensions. Un statut très attendu depuis des années par le corps éducatif qui considère qu'il ne s'adapte pas à la réalité. Allusion faite à la valorisation des droits des enseignants et à l'accès aux grades et postes supérieurs de responsabilité.

Outre l'amélioration du pouvoir d'achat du fonctionnaire du secteur de l'éducation actuellement au centre des priorités du ministère de tutelle et de l'enseignant en particulier, il est attendu que les enseignants pourront éventuellement bénéficier d'une sorte d'adaptation de leur volume horaire de travail ce qui leur permettra par exemple de postuler aux qualifications scientifiques. Toutefois, il ne faut pas s'y atteler longuement sans discernement réel en ce sens qu'il ne s'agit là que d'une première mouture du statut particulier du personnel de l'éducation lequel, faut-il le mentionner, devra être soumis à l'avis des syndicats concernés qui déjà font preuve de «sérieuses réserves» concernant certains amendements de l'avant-projet de ce nouveau statut. Globalement, c'est une autre bonne nouvelle pour le corps éducatif à la veille de la nouvelle année 2026 qui s'ajoute ainsi aux augmentations de l'allocation de chômage et des pensions de retraite décidées récemment par le président de la république M Abdelmadjid Tebboune à partir de 2026. Le ministère de l'Éducation nationale consent des efforts pour satisfaire les doléances du corps éducatif national. Il a promis que le nouveau statut comprendra des modifications substantielles destinées à renforcer les droits des enseignants. Prenant acte, le ministère a dévoilé la première version des amendements du statut particulier des employés du secteur. Cette première version a vu le jour à l'issue d'une réunion très attendue entre le ministre Mohamed Sghir Saadaoui et les syndicats, a, pour sa part, rapporté le journal électronique «Algérie 360». Cette démarche intervient dans un contexte marqué par une vague de protestations déclenchée après la publication du décret exécutif 25-54 du 21 janvier 2025. La nouvelle mouture apporte des avancées réelles, mais

également des zones d'ombre qui continuent d'alimenter les revendications syndicales. Parmi les points les plus salués figure le retour aux deux anciennes appellations: enseignant principal et enseignant formateur. Elles remplacent "enseignant de première classe" et "enseignant de deuxième classe". Ce système était en effet jugé dévalorisant et source de confusion. Les syndicats voient ainsi un retour à l'identité professionnelle des enseignants. La réforme ouvre également la voie à un parcours de carrière plus lisible : l'enseignant principal peut devenir formateur après 15 ans de service. Le formateur peut accéder au grade d'enseignant "distingué" après la même durée. Dans le Sud et le Grand Sud, la durée exigée tombe à 10 ans, une mesure pensée pour encourager la stabilité des équipes éducatives. Le ministère s'engage également à mettre un terme aux nominations temporaires. Cette pratique était très répandue et critiquée à la fois. Désormais, les affectations devront être définitives. La version préliminaire prévoit aussi la généralisation des postes adaptés, ouverts à tous les employés souffrant de contraintes médicales ou sociales. L'autre nouveauté appréciée: les nouveaux recrutés ne sont plus obligés de participer aux mouvements annuels. Ils pourront déposer une demande après deux ans seulement, s'ils le souhaitent. Le document propose de renforcer l'autorité pédagogique dans les établissements, en donnant aux enseignants et conseillers d'éducation des moyens juridiques plus clairs pour gérer les comportements difficiles. La réglementation va être assouplie : plusieurs erreurs professionnelles de 4ème degré seront supprimées, notamment celles liées à des écarts verbaux mineurs. Une décision destinée à réduire la pression sur le personnel tout en maintenant un cadre disciplinaire équilibré. Grand changement également pour les services

économiques : les grades de gestionnaire, de conseiller et d'adjoint gestionnaire retrouvent leur place dans la structure globale du statut. Une nouvelle catégorie apparaît: inspecteur principal, destinée aux inspecteurs les plus expérimentés. De plus, la dénomination "inspecteur de l'Éducation nationale" évolue pour devenir "inspecteur principal" ou "inspecteur en chef". Les syndicats se réjouissent aussi de l'extension de la vacation de mobilité professionnelle à tous les employés, une demande ancienne. Le texte maintient les promotions pour les grades inférieurs et intermédiaires. Cependant plusieurs «brèches» sont pointées du doigt par les syndicats. Selon Kouider Yahiaoui, responsable à la SNTÉ, la nouvelle version n'aborde pas la révision du système des primes, ne règle pas les questions d'intégration directe vers des grades supérieurs et n'offre pas de protection juridique explicite aux enseignants. Le syndicaliste critique également la notion de «15 ans en tant qu'employé», jugée vague et susceptible de créer de nouvelles injustices : L'ancienneté cumulée dans d'autres grades serait-elle prise en compte? Les années doivent-elles être continues? Le calcul démarre-t-il en 2025 ou à la publication du texte final ? Ces zones floues nourrissent un manque de confiance chez les syndicats et relancent les accusations de "concertation symbolique" plutôt que réelle. La version préliminaire apporte une réelle respiration à certains corps : enseignants, inspecteurs, gestionnaires, personnel administratif. Elle propose une vision plus moderne du parcours professionnel et tente de corriger des déséquilibres installés depuis des années. Mais les syndicats maintiennent leur principale revendication : l'intégration de tous les employés dans les nouveaux grades, sans conditions. Ainsi que la réduction de l'âge de retraite et un système indemnitaire revu en profondeur.

Révision du statut de la magistrature Nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a souligné, dimanche à Alger, que la révision de la loi organique portant statut de la magistrature vient, conformément à la Constitution de 2020, jeter les bases d'une nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie. Lors de la présentation du projet de loi portant statut de la magistrature devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a expliqué que, conformément à la Constitution de 2020, le cadre législatif judiciaire a connu la révision de nombreux textes de loi qui "jettent les bases d'une nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie, axée sur la spécialisation et la qualité, afin de conférer crédibilité et efficacité à l'action de la Justice". Il a relevé, dans ce sens, que la loi sur la magistrature en vigueur, promulguée en 2004, "n'est plus adaptée, dans plusieurs de ses aspects, aux transformations politiques, sociales et institutionnelles profondes qu'a connues notre pays". Le projet de loi susmentionné, qui prévoit 110 articles, vise à "consacrer le rôle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) dans la supervision de toutes les questions professionnelles et disciplinaires inhérentes au magistrat", en "confiant au Conseil, exclusivement, la gestion du parcours professionnel du magistrat et en lui accordant les prérogatives de répartir les nouveaux magistrats au niveau des juridictions, en coordination avec le ministère de la Justice qui définit les besoins de ces juridictions, tout comme il l'habilite également à approuver le programme de formation continue et spécialisée des magistrats, lequel est élaboré et mis en œuvre par le ministère". Le projet de loi confère, en outre, de nouvelles prérogatives au CSM, l'habilitant à accorder des autorisations pour l'accomplissement de différentes missions, activités et actions propres au magistrat et à fixer les critères de promotion, outre la création de la fonction d'assistant-magistrat en appui à la Cour suprême et au Conseil d'Etat qui connaissent une forte augmentation du nombre de dossiers soumis, et ce dans le but d'alléger la charge sur les magistrats et améliorer l'acte jurisprudentiel.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

A quand la fin des coups d'Etat en Afrique?

Croyez-vous qu'un jour viendrait où tous les problèmes seraient résolus au niveau des régimes africains, sans pour autant recourir aux coups de force? Pour le moment et jusqu'à preuve du contraire, cette thèse n'est pas possible. Nous sommes encore loin de ce niveau politique. Vous allez me dire pourquoi, tout ce pessimisme injustifié. L'histoire des coups d'Etat n'est pas forcément liée à la nature précaire et hasardeuse des régimes politiques qui se sont succédé depuis l'avènement de l'indépendance. Elle serait surtout en relation indirecte avec l'ascendant que les anciennes puissances occupantes exerçaient sur des régimes désignés au préalable. Quand un chef d'Etat africain est en rupture ou en désaccord avec ses «patrons» à Paris ou à Londres, il est tout de suite «excommunié» par la tutelle. Pour s'en débarrasser, il faudrait donc charger un adversaire ou un concurrent politique de le renverser par le truchement d'un coup de force..., au cours duquel le sang sera versé, des gens arrêtés. Généralement, ce sont les cadres des services de renseignement en poste dans les ambassades de France ou du Royaume Uni, parfois des Usa et d'Espagne, qui mèneraient de façon indirecte les spectaculaires putschs ...Il ne faudrait pas railler lorsque l'on apprend par la presse que dans un tel Etat africain un sergent-chef avait vacillement réussi un coup de force, en chassant ou en mettant ses supérieurs officiers de haut rang en prison. Dernièrement, les chinois et les russes -paraît-il- avaient eux aussi essayé de porter leurs alliés ou leurs agents au pouvoir par le biais des coups d'Etat. Et ce n'est pas pour rien que des putschs opèrent dans les pays du Sahel, fief traditionnel et chasse gardée de la France. De nouveaux chefs putschistes qui insultent la France et portent gravement atteinte à ses intérêts vitaux dans ses pays. En conclusion le phénomène des coups d'Etat en Afrique serait fortement lié à la dépendance des régimes africains à l'égard des puissances étrangères : les traditionnelles (France, Belgique, Hollande, GB, Espagne, Portugal et USA) et les émergentes (Chine, Emirats et Russie). Il y a une guerre entre les puissances mondiales et régionales par africains interposés, qui se déroule sournoisement sur le sol africain...Pourquoi ? Parce que les Africains ne sont pas encore arrivés à se regarder capables de gérer leurs affaires sans l'intervention des étrangers. Faudrait-il le dire sincèrement que nous sommes encore et encore, loin de pouvoir édifier des Etats puissants sans l'immixtion des entités extérieures.

Coopération militaire algéro-russe Accostage de la corvette «BOIKII» au port d'Alger

La corvette "BOIKII" de la flotte russe de la mer Baltique a accosté, dimanche au port d'Alger, pour une escale de trois jours, dans le cadre du programme de coopération militaire bilatérale algéro-russe, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense. "Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération militaire bilatérale algéro-russe, la corvette +BOIKII+ de la flotte russe de la mer Baltique a accosté, aujourd'hui 7 décembre 2025, au port d'Alger, pour une escale de trois jours", précise la même source. Au cours de cette escale, "le chef de la mission et la délégation qui l'accompagnait ont effectué une visite de courtoisie auprès du Commandant de la Façade maritime centre/1ère Région militaire, au siège de la Base navale d'Alger/1ère RM. Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et russe", ajoute le communiqué. Dans ce cadre, "des visites réciproques seront organisées entre les cadres des Forces navales algériennes et l'équipage de la corvette russe, permettant un échange de connaissances et d'expériences dans le domaine maritime.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Soudan,
l'escalade continue

Au Soudan, la guerre entre l'armée et les Forces de soutien rapide continue de redessiner à la fois le champ de bataille et les formes de brutalité infligées aux civils. Dernier épisode en date : l'attaque de Kalogi, dans l'État du Kordofan-Sud, menée par drones, une évolution technologique qui marque un tournant dans un conflit déjà dévastateur. Selon un responsable local cité par l'AFP, Essam al-Din al-Sayed, trois frappes successives ont touché «une école maternelle, un hôpital, puis les personnes venues secourir les enfants». Le bilan est effroyable : 79 morts selon le ministère des Affaires étrangères, dont 43 enfants. L'Unicef, qui confirmait déjà la mort d'une dizaine d'enfants de 5 à 7 ans, a dénoncé une «violation horrible des droits de l'enfant », appelant les parties à cesser immédiatement les attaques. Plus de deux ans après l'éclatement de la guerre, en avril 2023, le pays plonge dans une catastrophe humanitaire sans précédent. Les Nations unies parlent de la pire crise au monde, avec près de 12 millions de déplacés et des dizaines de milliers de morts. «C'est une guerre contre le peuple », résume Julien Binet, responsable des opérations de Médecins sans Frontières (MSF), évoquant des hôpitaux détruits, des épidémies incontrôlées et une famine qui menace des millions d'enfants. La militarisation croissante du conflit entraîne une multiplication des attaques ciblant directement l'aide humanitaire. Jeudi encore, un drone a frappé un camion du Programme alimentaire mondial (PAM) au Darfour. «Le personnel humanitaire ne doit jamais être une cible», a réagi Massad Boulos, haut conseiller du Département d'État américain, dénonçant une sixième attaque contre le PAM cette année. Le convoi acheminait une aide vitale pour des familles fuyant la famine. Sur le terrain diplomatique, chercheurs et anciens responsables réunis au Caire mettent en garde contre un risque de fragmentation du Soudan et pointent les «ingérences étrangères», certaines visant, selon eux, l'accès stratégique à la mer Rouge. Tous s'accordent sur l'urgence d'un retour au «processus de Jeddah» pour tenter d'imposer une solution politique. Mais pendant que chancelleries et think tanks débattent, les civils, eux, continuent de tomber. À Kalogi comme à El-Fasher, ce sont les enfants qui paient le prix le plus lourd d'une guerre qui s'étend, se transforme et que le monde regarde trop peu.

Droit de change pour voyage

La Banque d'Algérie rappelle la période annuelle d'accès

La Banque d'Algérie a rappelé, dimanche dans un communiqué, que le droit de change pour voyage à 750 euros au profit des citoyens adultes, et 300 euros pour les citoyens mineurs, est accessible une fois par an. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la République de porter le droit de change pour voyage à 750 euros pour les citoyens adultes et 300 euros pour les citoyens mineurs, la Banque d'Algérie qui a mis en place l'instruction N° 05-2025 du 17 juillet 2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, rappelle que ce droit est accessible à tout citoyen algérien résident une fois par année de référence visée par l'instruction. Nous rappelons que celle-ci a cours du 20 juillet au 19 juillet de chaque année", précise la même source. La Banque d'Algérie a noté aussi que "le droit de change est servi uniquement à destination du bénéficiaire effectif et que l'instruction N° 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger notamment dans son article 10, interdit et sanctionne le recours à toute manœuvre visant à dévier l'usage du montant du droit de change, conformément à la législation en vigueur".

Entrepreneuriat - Start-up

L'écosystème national se distingue à l'international

L'écosystème national ainsi que de nombreuses start-up algériennes, devenues de véritables "success stories", se sont distingués ces dernières années à l'échelle internationale, à l'occasion d'importantes manifestations dédiées à l'entrepreneuriat, une reconnaissance au dispositif national d'appui et d'accompagnement des porteurs de projets innovants. Il s'agit de distinctions confirmant l'émergence de talents algériens soutenus par des programmes nationaux et un écosystème des plus favorables mis en place par les pouvoirs publics pour encourager l'innovation et le savoir technologique, à travers divers organismes d'accompagnement composés d'agences, d'accélérateurs, incubateurs mais surtout des fonds d'investissement dédiés aux start-up. Cela traduit l'engagement de l'Etat en faveur des jeunes entrepreneurs, notamment dans les domaines technologiques les plus porteurs et qui été réaffirmé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution d'ouverture de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC), qui se tient à Alger du 6 au 8 décembre. Le président de la République a souligné que cette conférence traduit la volonté de l'Algérie de renforcer une coopération africaine fondée sur la durabilité et l'efficacité,

tout en rappelant son engagement personnel à atteindre 20.000 start-up à l'horizon 2029, contre 13.000 actuellement. C'est ainsi que l'Algérie a obtenu le prix "Champion des politiques entrepreneuriales", décerné en juin dernier dans le cadre du Forum mondial de l'entrepreneuriat (GEC) à Indiana (Etats-Unis), pour les efforts accomplis pour soutenir les entrepreneurs et encourager l'innovation. Cette distinction honore les leaders ayant contribué de manière exceptionnelle au développement de politiques favorables à l'entrepreneuriat, à la création et croissance des start-up. Plus de 50 pays ont concouru pour ce prix, qui honore les dirigeants ayant contribué de manière exceptionnelle au développement de politiques favorisant l'entrepreneuriat. Les promoteurs de ce prix ont souligné les efforts de l'Algérie pour renforcer des politiques encourageant la création et la croissance des start-up, facilitant ainsi de nouveaux investissements et contribuant au développement de l'économie nationale. De nombreuses start-up ont aussi décroché plusieurs distinctions lors de concours, compétitions et manifestations dédiées à l'entrepreneuriat, grâce à des projets innovants et à forte valeur ajoutée, suscitant l'intérêt de grandes firmes internationales et des fonds d'investissements. En quelques années,

ces efforts ont permis des avancées notables, faisant passer le nombre de start-up de 200 seulement en 2019 à plus de 13.000 aujourd'hui. Ces résultats ont été obtenus grâce notamment la mise en place d'une série de mesures incitatives, dans le cadre d'un dispositif intégré, en faveur de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit notamment d'un cadre juridique souple et numérisé, d'un système fiscal incitatif, un environnement ouvert à l'innovation reliant les start-up aux universités, aux centres de recherche et aux entreprises, en sus d'importants investissements dans les infrastructures technologiques et de recherche", ainsi que la mise en place des fonds d'investissement. En Europe, en Chine, au Qatar et aux Etats-Unis, de nombreuses algériennes ont vu leurs projets récompensés. Parmi elles figure la start-up "FARM AI", qui a décroché la 2ème place lors de la finale du concours mondial Tech4Good du groupe Huawei, grâce à un système d'intelligence artificielle permettant la détection précoce de la rouille du blé à l'aide de drones. Une autre entreprise, fondée par deux étudiants de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger (ENP), s'est distinguée au Moscow Start-up Summit, l'un des plus grands événements mondiaux de l'innovation.

Conférence africaine des startups

Les ministres africains adoptent la Déclaration d'Alger et saluent le rôle de Tebboune

Les ministres africains participants au 4e Sommet ministériel des start-ups ont adopté, dimanche à Alger, la 4e Déclaration ministérielle pour le développement des startups, saluant largement la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son rôle dans la réunion des conditions favorables au succès de ce rendez-vous continental et au soutien de l'innovation, indique un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. "Les ministres africains participants au 4e Sommet ministériel des start-ups, tenu à Alger, ont adopté, ce jour, la 4e Déclaration ministérielle pour le développement des startups, saluant largement la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son rôle dans la

réunion des conditions favorables au succès de ce rendez-vous continental", lit-on dans le communiqué. Les ministres africains ont également salué "l'engagement constant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'innovation et de l'accompagnement des startups africaines", soulignant que les initiatives qu'il parraine dans ce domaine, notamment celles relatives au renforcement du financement continental des projets innovants, reflètent une vision stratégique faisant de l'Algérie un acteur clé dans la construction d'une économie africaine fondée sur la connaissance". Ils ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération intra-africaine, à soutenir la jeunesse et à faciliter la mobilité des entrepreneurs, appelant à l'adoption officielle de la Déclaration d'Alger lors de la session du

Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévue en février 2026 à Addis-Abeba. Les participants ont aussi salué la bonne organisation et l'hospitalité, soulignant le grand succès des travaux du sommet et le rôle croissant de l'Algérie dans la conduite des efforts d'intégration économique et technologique en Afrique. Les ministres ont annoncé la mise en place d'un mécanisme de suivi global de la situation des startups africaines, basé sur l'élaboration d'un rapport annuel évaluant les progrès réalisés, le respect des engagements et recommandations issus de la Déclaration d'Alger de 2024 ainsi que des résultats des éditions précédentes de la Conférence africaine des startups, afin d'assurer la poursuite des efforts et l'unification des visions sur le continent, selon le communiqué du ministère.

Ligne minière ouest

Nécessité de parachever le projet avant la fin de l'année en cours

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a présidé, dimanche, les travaux de la Sous-commission des travaux publics chargée du suivi du projet de la ligne minière ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, en présence des différents secteurs concernés, lors desquels la nécessité de parachever les travaux du projet avant la fin de l'année en cours a été soulignée, a indiqué un communiqué du ministère. Cette

réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 16 novembre 2025, relatives au lancement de l'exploitation locale du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet à partir du premier trimestre 2026, ainsi qu'à la mise en service de l'ensemble des tronçons de la ligne ferroviaire minière, en janvier 2026. Lors de la rencontre, un

exposé détaillé a été présenté sur l'état d'avancement des travaux des tronçons restants de la ligne, notamment ceux liés à la pose des rails et du bal last ainsi qu'à la réalisation des gares ferroviaires. De plus, il a été question également de la poursuite des travaux, l'intensification des efforts et la mobilisation de toutes les ressources disponibles afin de parachever les travaux de l'ensemble des tronçons avant la fin de l'année en cours.

Divorce en Algérie Faut-il repenser le cadre juridique ?

Par Nadira FOUDAD

Selon les estimations officielles, plus de 87 000 divorces ont été enregistrés en 2024, et 91 402 en 2023. Un chiffre alarmant. Toutefois, le taux de divorce a grimpé de 20,9 % en 2019 à 33,5 % en 2023 au total un mariage sur trois peut survivre. Pour la durée des mariages, on note trois mariages sur quatre qui se rompent dans les trois premières années de cette union. L'Algérie est considérée comme un des pays africains les plus touchés, avec un taux de séparation d'environ 33,5 % des mariages, soulignant une mutation sociétale profonde entre tradition et modernité, et l'importance du khol3 (divorce à l'initiative de la femme). Pour en connaître plus sur ce phénomène sociétal qui prend de l'ampleur dans notre société, nous avons joint Me Djamel Benyoub du barreau de Béjaïa et défenseur des droits de l'homme pour avoir plus de détails sur les causes et sur les conséquences du divorce en Algérie. En effet et selon notre interlocuteur, le phénomène du divorce en Algérie a atteint, ces dernières années, un niveau alarmant eu égard aux récentes estimations. Pour preuves, les chiffres communiqués par le ministre de la Justice, qui dépassent les 70 000 divorces annuellement, témoignent d'une réalité sociale douloureuse qui est la fragilisation progressive de la famille, considérée

comme première cellule de la société et fondement de toute cohésion nationale. Cependant, poursuit-il et sur le plan juridique, le Code de la famille, censé assurer la protection de cette cellule fondamentale, qui est la cohésion familiale, apparaît aujourd'hui incapable de répondre aux défis contemporains. Les mécanismes actuels, souvent centrés sur la rupture plutôt que sur la prévention, ne garantissent nullement la stabilité du couple, ni même la protection des enfants, encore moins de la dignité de la femme et de l'homme confrontés à une procédure de dissolution. Il devient chaque jour plus évident que notre législation familiale demeure figée dans une logique de gestion administrative du divorce, au lieu d'adopter une approche de sauvegarde, de médiation et de responsabilité sociale rétorque l'avocat. Les conséquences de cette situation sont graves selon ses propos. Pour les époux d'abord, le divorce engendre des déchirures morales, des conflits durables, une précarité économique et une rupture de repères affectifs. Mais c'est surtout l'enfant qui demeure la victime silencieuse. Cette situation est catastrophique puisque arraché à un environnement familial stable, ballotté entre deux foyers, l'enfant subit les séquelles psychologiques, scolaires et sociales nées d'une séparation qu'il n'a ni choisie ni provoquée. Pour Me Benyoub, quand l'enfant perd l'équilibre de sa famille pour

son évolution et épanouissement, c'est toute une société qui perd une part de son avenir. Il poursuit cette analyse et ce constat sans complaisance sur les affres du divorce, que dans un contexte où les tensions économiques, la pression sociale, les mariages précoces et l'absence de dispositifs de médiation aggravent les ruptures conjugales, il devient urgent de repenser profondément notre cadre juridique. Protéger la famille ne doit plus être un simple slogan ni une formule constitutionnelle : cela doit devenir un engagement institutionnel réel, fondé sur la prévention, l'éducation, la médiation et la justice sociale. Il lance un appel pour militer pour la réforme du Code de la famille, ce n'est pas s'opposer à la loi. Au contraire, défendre la société, protéger ses enfants et préserver la dignité des couples est un devoir qui nous interpelle tous. Il préconise, en outre de rappeler, que la famille est l'ultime rempart contre la violence, l'errance et la fragmentation sociale. Lorsque la famille s'effondre, la nation chancelle. Notre interlocuteur affirme que face à l'explosion du divorce, il est du devoir de tous juristes, de responsables politiques, d'éducateurs, d'acteurs sociaux d'exiger une révision courageuse du système juridique afin de redonner à la famille algérienne sa place, sa protection et sa dignité conclut Maître Djamel Benyoub dans cet entretien express.

Police d'Alger 11 individus arrêtés et 23 véhicules volés récupérés

La police d'Alger, représentée par le Service de la wilaya de la police judiciaire, a récemment arrêté 11 individus, membres de bandes criminelles spécialisées dans le vol de véhicules, et récupéré 23 véhicules volés, a indiqué dimanche un communiqué des services de la sûreté. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police d'Alger, représentée par le Service de wilaya de la police judiciaire, a mis hors d'état de nuire des bandes criminelles spécialisées dans le vol de véhicules, activant à travers le territoire national, et procédé à l'arrestation de leurs membres (11) avec la récupération de 23 véhicules volés", a précisé la même source. L'opération a été menée suite à "des plaintes déposées par des citoyens au niveau de plusieurs sièges de sûreté. Les investigations menées par les éléments de la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, et l'exploitation des moyens techniques ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs". "L'opération s'est soldée par l'arrestation de 11 personnes et la récupération de 23 véhicules, outre la saisie de documents administratifs, de fausses plaques d'immatriculation et d'outils utilisés pour les vols", selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour "constitution de réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires", a conclu le communiqué des services de la Sûreté nationale.

Sûreté nationale Campagne nationale de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routières

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, dimanche, une campagne nationale de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routières, sous le slogan "tous ensemble pour un hiver sans accidents de la circulation", a indiqué un communiqué de la DGSN. "Cette campagne qui coïncide avec le début de la saison hivernale, a été organisée en coordination avec le commandement de la Gendarmerie nationale, et sera ponctuée par plusieurs activités de sensibilisation et de prévention ciblant les conducteurs de véhicules, notamment ceux des véhicules de transport collectif des voyageurs et de poids lourds", précise la même source. Cette campagne "repose sur l'intensification et l'unification des efforts en vue de réduire les accidents de la circulation, en insistant sur l'impératif de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse et les dépassements dangereux, notamment lors des intempéries enregistrées durant la saison hivernale", précise le communiqué. La DGSN rappelle les numéros verts 15-48 et 17, ainsi que les supports officiels de la Police algérienne, mis au service du citoyen 24/24h.

Accident de bus de Tabelbella Sayoud et Messaoudene assistent aux funérailles des victimes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Ait Messaoudene, ont assisté, dimanche après la prière d'El Asr à Bechar, aux funérailles des victimes de l'accident de bus de Tabelbella. Les deux membres du gouvernement, qui s'étaient auparavant enquis des conditions et des mesures de prise en charge des blessés, suite à cet accident tragique, au niveau des hôpitaux civile et militaire de Bechar, ainsi que celui de Tabelbella (424 km au sud de Beni-Abbes), ont assisté à l'inhumation de six (6) victimes de cet accident au cimetière de Sidi El Bachir, à Bechar. L'inhumation s'est déroulée en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens. A cette occasion, les deux ministres ont adressé leurs condoléances et leur soutien aux familles endeuillées, priant le Tout-Puissant d'accueillir les âmes des disparus dans Sa Sainte miséricorde. Mandatés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudene, sont arrivés, tard dans la soirée de samedi à Bechar, pour s'enquérir des mesures et conditions de prise en charge des victimes du terrible accident



de la circulation au niveau des structures hospitalières des wilayas de Bechar et Beni-Abbes. Cet accident survenu, hier samedi, sur la RN 50,

dans la commune de Tabelbella (wilaya de Beni-Abbes), a fait 14 morts et 35 blessés, selon les services de la Gendarmerie nationale.

FNPOS

Ouverture des inscriptions au programme de 2.460 LPA à partir du 11 décembre

Le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) a annoncé, hier dimanche, l'ouverture à partir du 11 décembre en cours, des inscriptions pour bénéficier d'un programme de 2 460 logements promotionnels aidés (LPA 2), réalisés par le Fonds dans 24 wilayas, et ce au profit des travailleurs salariés et des retraités affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Les personnes remplissant les conditions d'éligibilité pourront s'inscrire exclusivement via la plateforme: <https://sakani.fnpos.dz>,

et ce à partir du 11 décembre 2025 et durant 15 jours, sans avoir à se déplacer vers les structures du Fonds, précise la même source. Cette démarche participe des efforts visant à alléger les procédures administratives, moderniser les services et assurer un traitement transparent des demandes, dans le cadre de la transformation numérique conformément aux engagements du président de la République en matière de numérisation du service public et d'amélioration de la gouvernance du secteur économique". Le programme d'habitat du Fonds, actuellement

en cours de réalisation, concerne 24 wilayas, à savoir: Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Béchar, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Guelma, Constantine, Médéa, M'sila, Ouargla, Oran, El Tarf, Souk Ahras, Tipaza, Ain Témouchent, Ghardaïa et Timimoun. Le FNPOS, relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, met à la disposition des citoyens la plateforme électronique <https://sakani.fnpos.dz> pour consulter les conditions de candidature, les critères de sélection et les sites des logements disponibles.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 228.224.29.54
CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 158/2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés Lance un avis de concours d'architecture restreint relatif à :
ETUDE, SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE 02
AU NIVEAU DU SITE 1200 LLV + 500LPI. ROUTE DE SFISEF A LA COMMUNE DE TELMOUNI
- WILAYA DE SIDI BEL ABBES-(CITÉS D'HABITATS INTEGRES 2026)

Les bureaux d'études Intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction publics de la wilaya de sidi bel abbés ; cité MAKAM ELCHAHD
la durée de préparation des offres de candidature est fixée à 07 jours à compter de la 1ere publication de l'avis de concours d'architecture restreint dans le Bomp ou les deux (02) quotidiens nationaux ou les deux (02) presses électroniques.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

- Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, bureaux d'études publics ainsi qu'aux bureaux d'études d'architectures disposant d'un agrément en cours de validité et inscrit dans le tableau des architectes (CNOA), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

A. Capacité professionnelle :

- Pour les bureaux d'études privés agréés et architectes agréés, justifiant :
 - De la mise à jour de l'agrément de l'année en cours ;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et copie de la mise à jour de l'agrément de l'année en cours pour chaque membre et/ou copie de statut pour les personnes morales.
- Pour les bureaux d'études publics
 - Copie de statut pour la société publique économique ou d'un décret de création ;
 - L'extrait de registre de commerce électronique pour le BET étatique ou société portant code d'architecture (607009) des bureaux d'études ou société.

B. Capacité financière :

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois dernières années (2022- 2023-2024)

Supérieur ou égale à : 1 420 000,00 DA.

Les bilans des Trois dernières années (2022- 2023 - 2024) porter le cachet de réception par les services des impôts et C20.

En cas de groupement, avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années supérieur ou égale à : 1 420 000,00 DA.

C. Capacités techniques :

Références professionnelles :

Ayant déjà assuré, la maîtrise d'œuvre (études et suivi) d'un projet ou plus classé à la catégorie « B » ou plus ou deux projets classés à la catégorie « A » à justifier par des attestations ou des attestations d'exécution ou attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement), ci-après :

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet <50 logts	Equipement de cat «A».
50 logts <Projet<150 logts	Equipement de cat «B».
150 logts <Projet<1000 logts	Equipement de cat «C».
1000 logts <Projet<2000 logts	Equipement de cat «D».
Projet>2000 logts	Equipement de cat «E».

En cas de groupement, le chef de fil doit avoir attestations ou des attestations d'exécution ou attestations de bonne exécution d'un projet d'étude et suivi de catégorie « B » ou plus, ou deux projets de catégorie « A » .

Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel justifié par les diplômes, les fiches carrières, les affiliations individuelles CNAS valide le jour d'ouverture des plis ou l'ASNOS pour le gérant de BET:

- Un chef de projet architecte ou ingénieur d'état en génie civil ou master en architecture ou en génie civil ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
- Technicien supérieur ou DEUA ou licencié dans les métiers du bâtiment ou génie civil ou en architecture ayant une expérience minimale de deux (02) ans.
- L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe exigée dans le dossier de candidature, il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les Moyens Humains utilisés dans l'éligibilité ne seront pas pris en considération dans l'évaluation Technique

- L'expérience professionnelle sera justifiée par les fiches carrières CNAS ou la mise à jour CASNOS pour le gérant de BET
- Seule l'expérience supérieure à celle exigée dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.

Moyens matériels :

Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de locationetc) valide le jour de l'ouverture des plis.

NB: Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides le jour de l'ouverture

CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRE

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPREND :

- Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
- Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
- Copie des bilans fiscaux des trois dernières années (2022-2023-2024) pore le cachet de réception par les services des impôts et C20.
- Références professionnelles du bureau d'étude justifiées par des attestations ou des attestations d'exécutions ou attestations de bonne exécution de catégorie B ou A délivrées par les différents maîtres d'ouvrage publics à savoir étude et suivi.
- L'extrait de registre de commerce électronique pour le BET étatique ou société portant code d'architecture (607009) des bureaux d'études ou société.
- copie de la mise à jour de l'agrément valide le jour de l'ouverture.
- Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats tel que mentionné à l'article 03 du cahier des charges.

Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides.

B- L'OFFRE TECHNIQUE COMPREND :

- La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le candidat et portant son cachet.
- Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint doit être signé, daté et cacheté sous peine le rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du candidat, en matière de :
 - * Organisation (Note décrivant l'organisation de l'équipe de la phase étude et de la phase suivi).
 - * Moyens humains à mettre à la disposition du projet, accompagné d'un engagement du maître d'œuvre : à mettre à la disposition du projet le personnel concerné et ce conformément à l'arrêté n°04 du 12 janvier 2017 fixant le profil des intervenants dans la mission suivi de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et la composition des équipes en fonction de la complexité de l'ouvrage et justifiés par les diplômes, les fiches carrières, les affiliations individuelles CNAS valide le jour d'ouverture ou la mise à jour CASNOS pour les gérant de BET
 - * Moyens matériels à mettre à la disposition du projet justifiés par des cartes grises et assurances valides le jour de l'ouverture des plis pour le matériel roulant et un PV d'expertise de constat du matériel non roulant établi par un expert agréé par l'état ou d'huissier de justice n'excédant pas une année à compter de sa date d'établissement le jour d'ouverture des plis.
- Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de la société.
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) valide le jour de l'ouverture des plis.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux année 2024.
- PV de visite de site
- Délai d'étude.
- En cas de groupement, le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le chef de fil ainsi que la responsabilité solidaire des bureaux d'études en faisant partie, la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage)
- Le cahier des charges paraphé sur toutes ses pages, portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- L'OFFRE DES PRESTATIONS COMPREND :

C-1 Pièces graphiques sous format A1.

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès, la voirie, les circulations, les stationnements à l'échelle appropriée (1/200°, 1/500°).
- Plan masse à l'échelle appropriée (1/200°, 1/500°).
- Les vues en plan aménagées et sommairement cotées des différents niveaux à l'échelle (1/100°, 1/200°).
- Les coupes sommairement cotées et façades à l'échelle appropriée (1/100°, 1/200°).
- Perspectives et croquis illustrant l'ambiance et l'image du projet.
- Vue axonométrique de l'ensemble.
- Schémas des réseaux sommaires.
- Tout autre document (Image de synthèse 3D, animation sur CD, ...etc.) nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.

C-2 Pièces écrites

En plus des pièces graphiques citées ci-dessus le candidat doit présenter les pièces écrites en langue nationale ou en langue française suivantes :

- Une note explicative de la partie architecturale, une explication argumentée des points de vue de son rationalité dans le site, de sa valeur d'usage et de ses options techniques et esthétiques
- Un tableau récapitulatif des surfaces du projet avec indication de l'affectation des locaux, de leur nombre, des surfaces utiles unitaires et des surfaces utiles totales.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie d'aménagement et architectural, la programmation, intégration des énergies renouvelable (photo voltaïque, les surfaces, cout des travaux, ...)
- Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme

C-3 Enveloppe de l'anonymat

Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six « 06 » chiffres

D- L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

- La lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le candidat ;
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et/ou partie variable).
- Conformément à l'article N°69 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix(10) jours à compter de la date de saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché si les documents précité ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'il comportent des informations non conformes à celle figurant dans la déclaration, l'offre concernée est écartée, et le service contractant découvre que les informations fournies par le titulaire du marché publics sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.
- Le soumissionnaire présentera son offre de la manière suivante :
- L'offre de candidature dans une première enveloppe cachetée portant la mention offre candidature ; cette dernière sera mise dans une autre enveloppe anonyme portant la mention suivante :

CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N° /2025 relatif à :

ETUDE, SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE 02
AU NIVEAU DU SITE 1200 LLV + 500LPI. ROUTE DE SFISEF A LA COMMUNE DE TELMOUNI
- WILAYA DE SIDI BEL ABBES-(CITÉS D'HABITATS INTEGRES 2026)

« Soumission à ne pas ouvrir ».

Les plis doivent être parvenus au service de l'administration et des moyens généraux (2^{ème} étage) de la direction des équipements publics à makam elchahid.

La durée de préparation des offres de candidature est fixée à 07 jours à compter de la 1ere publication de l'avis de concours d'architecture restreint dans le Bomp ou les deux (02) quotidiens nationaux ou les deux (02) presses électroniques, si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit avant 12h00mn.

L'ouverture des plis candidature prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à partir de la 1ere publication de l'avis de concours d'architecture restreint dans le Bomp ou les deux (02) quotidiens nationaux ou les deux (02) presses électroniques à 14h 00mn.

les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 14h 00 mn.

le soumissionnaire reste engagé pour ses prix pour une durée de 03 mois augmenté du délai de préparation des offres.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015979 09.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE

NIF N° : 415024000027296

N°..06../C.N.A/DEP/2026

La Directrice Des Equipements Publics De La Wilaya De Mostaganem lance un concours national restreint d'architecture pour la sélection des bureaux d'études en vue d'assurer :

ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE 1375
LGTS ACL. COMMUNE DE AIN TEDES, WILAYA DE MOSTAGANEM (CITÉS D'HABITAT
INTÉGRÉES 2026)

Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

CONDITIONS D'ILIGIBILITES :

1. 1. Capacité professionnelle :

- De l'agrément d'architecte, et l'inscription au tableau national des ordres des architectes, la mise à jour de l'année en cours ainsi que le serment.
- **En cas de groupement momentané solidaire ou conjoint:**
- Extrait de copie de protocole d'accord **notarié** ou statut en cas de société
- **Pour les bureaux d'études publics justifier :**
- Statut de l'entreprise publique du bureau d'étude ou du décret de création ;

L'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009) ainsi que l'agrément d'architecte et mise à jour de l'année en cours.

- **En cas de l'entreprise économique public(EPE) :** copie conforme aux règles internes des entreprises économiques publiques.

2. Capacité financière :

- Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire annuel **moyen** durant les trois dernières années (2022-2023- 2024) supérieur ou égale à **2 000 000,00 DA** visées par les services des impôts

3. Capacités techniques :

Références professionnelles :

- Ayant déjà assurés la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) :
 - (02) Deux projets de catégorie B ou plus.
- Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ;
- Pour le cas du groupement, attestation ou l'attestation de bonne exécution devra être au nom d'au moins d'un membre de groupement.

Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- Un chef de projet architecte ou Master en bâtiment ou un ingénieur génie civil ayant une expérience minimale de trois 3 ans.
- Technicien supérieur ou licencié ou DEUA dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de trois 3 ans.

NB : L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente, il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Moyens matériels :

Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte acte de propriété, contrat de location :PV de sorte de l'huissier valable pour l'année en cours.....Etc.).

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Dossier de candidature comprend : voir page 22 du cahier des charges.

L'offre technique comprend : voir page 23 du cahier des charges.

L'offre des prestations comprend voir page 23 du cahier des charges.

L'offre financière comprend voir page 24 du cahier des charges.

Les bureaux d'étude intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de Mostaganem Sise cité administrative, Salamandre, Mostaganem.

Tel : 045 35 71 82/83 Fax : 045 35 71 78

Les offres doivent être accompagnées des documents contenus dans les dispositions des procédures de passation de marchés et mentionnées dans le cahier des charges article 12.

Les offres doivent être déposées à la direction des équipements publics de Mostaganem Sise cité administrative, Salamandre, Mostaganem, sous trois enveloppes séparées fermées et cachetées et insérées dans un seul pli fermé anonyme et ne porte que la mention suivante :

« Concours national restreint d'architecture N°..06../C.N. A/DEP/2026 »

ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE 1375
LGTS ACL. COMMUNE DE AIN TEDES, WILAYA DE MOSTAGANEM (CITÉS D'HABITAT
INTÉGRÉES 2026

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres :

- Pour les offres de candidature le délai est fixé à **Sept (07) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis dans la presse nationale.
- Pour les offres technique, prestation et financière le délai et de **douze (12) Jours** à partir de la date de la première publication de la liste des candidats éligibles dans la presse nationale.
- L'ouverture des plis de prestation n'est pas publique.

La date limite de dépôt des offres :

-la date de dépôt des plis de candidature, technique, prestation et financière est fixée au dernier jour de la durée de preparation des offres à 13h00

- La date d'ouverture des plis de candidature, technique, prestation et financière est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

- si cette date de parution coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera Prorogée jusqu'au jour ouvrable de 8H30 à 13H00.

Les soumissionnaires restent engagés pour leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015951 09.12.2025

Lutte contre le «Squat» de l'espace public et des trottoirs

Le ton ferme des autorités locales

Par B. Habib

Après les constructions illicites et tout récemment les marchés informels, une opération «coup de poing» est à présent intensifiée contre le squat des espaces publics par les cafés et les locaux professionnels. La libération des trottoirs à Oran n'a été possible que grâce aux actions répressives du nouveau wali qui a «repris» le dossier en main, après la clochardisation de l'espace urbain de vie du citoyen, à travers une nouvelle démarche préconisant la communication, la sensibilisation des commerçants et des opérateurs concernés, l'implication de la société civile mais aussi les dé-

mantèlements des pratiques illicites. Cette vaste campagne de reconquête de l'espace public souverain à Oran intervient dans un contexte où les «dérives» des commerçants et des cafés qui sursoyaient au paiement des redevances réglementaires, liées à l'occupation des terrasses et autres espaces dédiés à une activité lucrative en bonne et due forme, se sont transformées, au fil des années, en «sales habitudes», laissant ainsi les trottoirs et autres espaces urbains du domaine communal à tout venant qui ose défier la loi et s'autoproclamer maître des lieux. Depuis quelques jours, l'espace urbain, jadis convoité par toutes sortes de squatteurs, s'est vite reconverti en une voie ouverte et

aérée, de quoi entraîner une vraie bouffée d'oxygène aux citoyens, en ce sens que cette anarchie béante marquée auparavant par le dépérissement de l'espace public, avait, il faut le reconnaître, davantage durci la fragmentation de l'espace public en commerces agglomérés dont les tenants n'ont forcément rien à voir avec la résidence dans la ville d'Oran. Le développement de nouvelles centralités urbaines, basées sur la participation des sociétés civiles et les organisations versées dans la défense des intérêts des consommateurs ont imposé une stratégie de réappropriations des espaces publics après leur déclin pendant plus d'une décennie.

Eradication des commerces informels Soudeurs, mécaniciens, tôleurs...

La population réclame une extension de l'action à tous

Par Youcef Chaïbi

L'opération visant à éradiquer les commerces informels sur les trottoirs est en cours. Les trottoirs commencent progressivement à retrouver leur fonction normale, mais la population réclame désormais une extension immédiate de l'action à tous ces établissements classés installés en milieu urbain. Soudeurs, mécaniciens, tôleurs, ébénistes et autres installations industrielles, commerciales ou artisanales qui exercent en plein air, sur les trottoirs, la chaussée, les places publiques et devant les immeubles. Ces activités anarchiques représentent un danger sérieux pour la santé, la sécurité et l'environnement des habitants. Beaucoup de ces ateliers et établissements prolifèrent depuis des années, au sein des quartiers et cités sans document officiel ni autorisation, profitant de l'absence prolongée des commissions communales et de la wilaya, chargées pourtant de contrôler et réguler ces activités conformément à la réglementation en vigueur. Cette inaction a permis à des installations dangereuses

de se développer en plein cœur de la ville, transformant des espaces publics en zones à risque. Les soudeurs opèrent directement sur les trottoirs et parfois sur la chaussée, exposant passants et riverains aux étincelles et au feu. Les mécaniciens et tôleurs laissent huiles, solvants et déchets métalliques à l'air libre, polluant l'environnement et rendant les rues dangereuses. La circulation est souvent bloquée, les trottoirs et places publics occupés anarchiquement et la sécurité des citoyens compromise. Pendant trop longtemps, cette situation a été tolérée. Le laisser-faire a créé un chaos urbain que la population ne veut plus subir. Les habitants réclament désormais des mesures fermes et immédiates. La libération des trottoirs montre que la ville peut reprendre ses espaces publics lorsque la volonté est là. Il est désormais indispensable d'éradiquer tous les ateliers et établissements sauvages, y compris ceux classés, afin de mettre fin aux dangers et nuisances, de déplacer ces activités vers des zones prévues et réglementées où elles ne mettent plus en danger la san-

té et la sécurité des citoyens et d'instaurer un contrôle strict et permanent par les commissions communales et de wilaya pour que ces espaces publics ne soient jamais réoccupés anarchiquement. La population exige des mesures immédiates et fermes. Les trottoirs, la chaussée, les places et les espaces devant les immeubles doivent redevenir libres, sûrs et accessibles à tous. Les habitants veulent circuler sans risque, profiter d'espaces propres et sécurisés et retrouver une ville ordonnée. Les ateliers et établissements sauvages, en exerçant en plein air et sans contrôle, représentent un manquement grave à la réglementation et un danger quotidien. Il est temps que les autorités locales prennent leurs responsabilités, agissent avec fermeté et garantissent un environnement sain et sécurisé pour tous les citoyens. «Rétablir les établissements classés ne suffit pas : il faut désormais contrôler chaque structure et sanctionner sans compromis ceux qui persistent hors norme. La loi doit s'appliquer avec fermeté pour que l'anarchie et les privilèges cessent définitivement.»

Régularisation des projets d'investissement

10 dossiers examinés par la commission wilayale

Le wali d'Oran a présidé, jeudi 4 décembre 2025, une réunion de coordination avec la commission wilayale chargée du suivi et de la régularisation des projets d'investissement au niveau de la wilaya d'Oran. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de la situation de dix dossiers d'investissement dans différents secteurs industriels. Le wali a souligné la nécessité d'accompagner les investisseurs et de poursuivre les efforts pour suivre l'état des projets d'investissement afin de lever tous les obstacles et réserves enregistrés. Ont pris part à cette réunion : le secrétaire général, le directeur de l'industrie, la directrice de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la chargée de la cellule investissement du cabinet du wali, le directeur des biens de l'État Est, le directeur des biens de l'État Ouest, le directeur du cadastre et de



la conservation foncière Oran Est, le directeur du cadastre et de la conservation foncière Oran Ouest, un représentant de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le directeur de l'énergie, le directeur des services agrico-

les, ainsi que les présidents des assemblées populaires communales des communes de Bir El Djir, Tafraoui et El Kerma, le vice-président de la commune d'Oran et le chargé de la gestion de la commune de Boutlélis.

Cigarettes et tabac à priser

Quand une hausse illicite des prix vide les poches des fumeurs

Quels seront les prix des cigarettes en 2026 ? Pourquoi les amateurs du tabagisme ne rechignent-ils pas à en consommer davantage en dépit des augmentations de prix ? Ce sont la panique et les interrogations en même temps chez les fumeurs. Ces derniers déboursent plus ces derniers jours pour acheter leur tabac préféré. L'annonce des hausses confirmées des prix de cigarettes à partir de janvier a eu pour effet de faire revenir au galop certains distributeurs afin d'augmenter les prix de manière précoce. Dernièrement, les prix des cigarettes de la marque américaine «Winston» Light ou rouge a atteint les 400 da le paquet contre 360 à 380 da. Il y a une semaine seulement. On le sait, pour ce qui est des cigarettes fabriquées à l'étranger, les prix variaient de 210 à 380 da le paquet de 20 cigarettes mais depuis trois à quatre jours c'est pratiquement le rythme d'ascenseur. Une hausse est entrée en vigueur chez les buralistes à Oran allongeant de fait le prix de la marque «Marlboro» à 400 da le paquet pour ne citer que cette marque. Ce qui du reste paraît au-dessus de la capacité des fumeurs même si des hausses sont annoncées par le journal officiel dès 2026 et qui ne sont donc pas censées en ce décembre 2025 d'être appliquées de manière effective ..Devant ces hausses illicites des prix du tabac, les fumeurs sont obligés de mettre davantage de côté ou parfois casser la tirelire pour s'assurer leur paquet du jour. De telles hausses même si elles sont considérées moins clémentes pour le pouvoir d'achat des consommateurs du tabac, sont pour autant loin d'être dissuasives car l'expérience montre qu'au fil ou montent les prix ce sont manifestement la santé et le budget qui en sont les «grands perdants». Le «Winston Light» marque de cigarettes «légères» pour les fumeurs qui étaient habitués au Marlboro se vend désormais à 400 da de quoi faire susciter des frémissements chez les fumeurs aux poumons fragiles. Il faut retenir que 50% de cigarettes vendues en Algérie «proviendraient» selon les médecins de prévention du marché informel qui demeure le talon d'Achille des fumeurs récalcitrants ou assidus, et ce, malgré une volonté des pouvoirs publics d'en atténuer les effets et leur principal corollaire les hausses incontrôlées des prix.

B.Habib

Sûreté de wilaya d'Oran Saisie d'une quantité de drogues et de comprimés psychotropes

Les services de police d'Oran ont arrêté un dangereux trafiquant de drogues dures, membre d'un réseau criminel organisé, et saisi 4,5 kg de kif traité, 150 g de cocaïne ainsi que plus de 3.500 comprimés psychotropes, a-t-on appris dimanche auprès de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'opération a été déclenchée à la suite d'informations parvenues à la Brigade de lutte contre la criminalité urbaine de la Sûreté de daïra de Bir El Djir, faisant état d'activités suspectes impliquant le mis en cause. Les éléments de la brigade ont alors mis en place une surveillance étroite de ses déplacements, indique un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques. Grâce au dispositif mis en place, le suspect a été interpellé à bord d'un véhicule qu'il utilisait pour le transport et la distribution de drogues au sein du tissu urbain, précise la même source. La perquisition effectuée par les policiers a permis la saisie de 4,5 kg de kif traité, 150 g de cocaïne, 3 533 comprimés psychotropes de type «Ecstasy», ainsi qu'une somme de 17 500 DA et plusieurs téléphones portables. Le suspect a été conduit au siège de la brigade de lutte contre la criminalité urbaine de Bir El Djir, où une enquête a été ouverte, conclut la Sûreté de wilaya.

Relizane
Sensibilisation contre
le sida et caravane
"Protection" pour
la prévention des drogues
et des fléaux sociaux

La Direction des cités universitaires de l'Université Ahmed Zabana à Relizane a accueilli une séance de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale du sida, organisée par le Bureau wilayal de l'association Tadamoun Aïdher en coordination avec la direction des cités universitaires. La séance de sensibilisation a proposé une série d'activités visant à sensibiliser les étudiants à la santé, avec des explications sur les modes de transmission du virus du VIH et les moyens de prévention, ainsi qu'une insistance sur l'importance du dépistage précoce et du traitement antirétroviral pour limiter la propagation de la maladie. Un espace de discussion a également été ouvert entre les étudiants et les encadrants composés de médecins et paramédicaux, permettant aux étudiants de poser leurs questions et de corriger les idées reçues. Cette initiative a été largement saluée par les étudiants, qui ont apprécié les efforts pour diffuser la culture de la santé au sein du campus, notamment face à des pratiques à risque telles que l'usage de drogues par injection. Cette manifestation s'inscrit dans le programme annuel du Bureau wilayal de l'association Tadamoun Aïdher, visant à renforcer la sensibilisation communautaire sur les maladies transmissibles et promouvoir les comportements préventifs, en cohérence avec les efforts nationaux et internationaux pour lutter contre la propagation du VIH. Dans le même contexte, M. Abdallah Belaïd, président du Bureau wilayal de l'association Tadamoun Aïdher, a indiqué que l'État accorde une grande attention à la lutte contre les fléaux sociaux chez les jeunes, par l'adoption de lois dissuasives, la prise en charge médicale, la mise en service des centres de réhabilitation à travers le pays et le renforcement des accords entre les ministères de la Jeunesse, de la Santé, de la Solidarité et les associations actives dans le domaine médical. Il a précisé que les activités de cette année seraient intensives, avec le lancement d'une caravane de sensibilisation sous le slogan "Protection", en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports et le Bureau des établissements de jeunesse, visant la prévention des drogues, des substances psychoactives et des fléaux sociaux. Cette initiative vise à renforcer la culture de la prévention au sein de la société, notamment parmi les adolescents et les jeunes, plus exposés aux risques de dépendance et de déviance. La caravane a mis l'accent sur la formation en santé et en psychologie, ainsi que sur les dangers liés à la consommation de drogues et leur impact sur l'individu et son entourage. Les activités ont également inclus la diffusion de messages de sensibilisation, la distribution de brochures contenant des informations simplifiées sur les moyens de prévention, et l'ouverture de forums de discussion entre spécialistes et jeunes, afin d'écouter leurs préoccupations et de fournir des conseils directs pour éviter les comportements à risque. À travers cette caravane, les organisateurs cherchent à renforcer l'action de proximité et à étendre la sensibilisation à travers les différentes institutions de jeunesse, confirmant ainsi le rôle essentiel de la société civile dans la protection des populations vulnérables et la lutte contre les fléaux sociaux menaçant la cohésion de la société.

N. Ouadah

Tiaret
Le Wali intensifie ses visites
quotidiennes des travaux

Par L. Bouhala

Dans le cadre du suivi régulier des projets de développement et de la prise en compte des préoccupations des citoyens, le wali de la wilaya de Tiaret, M. Saïd Khalil, a effectué une visite d'inspection dans plusieurs quartiers de la ville de Tiaret ce dimanche au soir. Il était accompagné du secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, du chef de la daïra, du président de l'Assemblée populaire communale Tiaret, du directeur de l'urbanisme et du directeur des ressources en eau, ainsi que des représentants des services techniques. La visite a notamment porté sur plusieurs sites urbains clés, tels que la place «Teffah», en plein centre-ville.

Le wali a constaté la lenteur des travaux et a donné des instructions strictes afin d'accélérer leur achèvement et de préparer l'espace pour une ouverture partielle aux familles durant le mois sacré du Ramadan, en accordant une attention immédiate à l'installation de bancs. Il a également inspecté plusieurs quartiers présentant des lacunes en matière d'urbanisme, en rencontrant les habitants et écoutant directement leurs doléances. Il a souligné l'engagement des autorités de wilaya à prendre en compte ces préoccupations dans le cadre des programmes de développement proposés pour 2026. À cet égard, il a chargé le maire et le directeur de l'urbanisme d'établir en urgence des rapports techniques afin d'assurer l'intégration de ces projets dans les meilleurs délais. Concernant les pro-



jets de réhabilitation du réseau d'assainissement, M. Saïd Khalil a visité les quartiers bénéficiant des projets d'irrigation prévus pour 2025, tels que «Sablière», «Hamdani Adda», «Mohamed Djahlane» et la première tranche du quartier du Stade. Les formalités administratives relatives à ces projets sont terminées et les travaux débuteront prochainement, tout en insistant sur l'importance du respect des délais et des normes techniques afin de garantir l'amélioration des infrastructures et de répondre aux besoins des habitants. Au cours de sa visite, un projet global d'aménagement urbain pour les principaux axes de Tiaret a été présenté. Ce projet, s'étendant sur 2 km depuis Ras Souk, en passant par la rue Emir Abdelkader et se terminant à l'ancien cinéma Rex, sera intégré au programme 2026 en raison de son importance pour l'amélioration du paysage urbain de la ville. Le chef de l'exécutif de la wilaya a éga-

lement examiné le projet de construction d'une voie express dans le quartier d'Oued Taleb, dont les travaux débuteront prochainement. Lors de son inspection du projet de mur d'enceinte du Centre équestre Emir Abdelkader, le wali a énoncé des observations techniques à l'intention du secteur de la jeunesse et des sports et de l'entrepreneur, les incitant à apporter des modifications afin de préserver l'esthétique du site et de renforcer son caractère sportif et touristique. À l'issue de sa visite, M. Saïd Khalil a chargé les autorités communales d'accélérer la résolution du litige en suspens avec Sonelgaz (ex-la société nationale d'électricité et de gaz) concernant l'achèvement du projet de voie express dans le quartier « Fida ». Il a souligné que la commune accorde la priorité à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et à l'accélération du développement dans tous les quartiers de la ville.

Tlemcen
Transformation numérique
et alphabétisation au menu d'un colloque

Le thème «Transformation numérique et alphabétisation: approches académiques pour construire une société du savoir» a constitué l'axe principal d'un Colloque national organisé, mercredi, à Tlemcen. La cheffe du service de la recherche et de l'éducation au sein de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Sabouni Salima, a indiqué que l'office «œuvre à suivre les évolutions numériques dans la mise à jour des programmes d'alphabétisation et dans la transformation des méthodes d'enseignement en s'appuyant sur les outils audiovisuels». Il a rappelé qu'une formation en numérisation a été assurée au profit des enseignants des classes d'alphabétisation, et qu'une convention a été conclue avec l'Unité de recherche sur la réalité de la linguistique et l'évolution des études linguistiques dans les pays arabes de l'Université de Tlemcen, afin de contribuer au développement de ces programmes. De son côté, le président de l'Association algérienne «Iqraa», Khalid Hocine, a souligné que l'association s'est engagée dans une démarche de transition numérique et a réalisé le livre «J'efface mon analphabétisme par la culture, la pré-



vention et la santé» sous forme de CD, distribué à tous ses bureaux. Il a estimé «nécessaire de développer les programmes destinés aux apprenants en alphabétisation et d'y intégrer des contenus adaptés aux évolutions numériques». L'enseignante d'alphabétisation Metouaki Nawal, de Tlemcen, a insisté sur la nécessité d'adapter les applications numériques aux apprenants aux besoins spécifiques, notamment les personnes porteuses de trisomie 21, en mettant à leur disposition des applications spécifiques pour l'apprentissage des lettres, des chiffres et de la prononciation. Le psychologue Belkacemi Bouabdellah, de l'Université

de Mostaganem, a souligné que l'évolution des méthodes d'enseignement doit être «méthodique et respecter certaines étapes propres aux apprenants», en commençant par les bases de l'apprentissage, avant d'introduire progressivement les technologies modernes et l'apprentissage numérique. Pour sa part, Nouria Khelifaoui, directrice de l'unité organisatrice du Colloque, a indiqué que cette unité œuvre sur un projet scientifique visant à proposer des mises à jour des programmes de langue arabe, des livres scolaires et des documents pédagogiques utilisés par l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement aux adultes.

Bataille de Tizi N'Tsenant (Tizi-Ouzou)

Une page glorieuse de la Révolution algérienne

Le 07 décembre 1957, les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) s'apprêtaient à inscrire en lettres d'or une nouvelle victoire glorieuse sur l'armée coloniale française par la bataille de Tizi N'Tsenant. Cette bataille qui s'est déroulée au cœur des sommets escarpés du massif du Djurdjura, plus précisément au lieu-dit Tizi N'Tsenant et s'est soldée par une déroute significative de l'armée française face aux combattants de l'ALN, illustre l'engagement et la détermination des hommes qui avaient choisi le maquis pour libérer leur patrie. Mohamed Zahzouh, ancien officier de l'ALN, aujourd'hui âgé de 88 ans, s'était engagé dans la lutte depuis mai 1956. Il fut l'un des premiers moudjahidine à former la "Katiba" du Djurdjura et à participer à cette bataille. Dans une déclaration à l'APS, qui lui a rendu visite chez lui à Draâ El Mizan, il a raconté les détails de cette date glorieuse. Selon lui, la bataille de Tizi N'Tsenant, un plateau rocheux culminant à près de 1.900 mètres, fut déclenchée suite à un ordre du Colonel Amirouche Aït Hamouda, chef de la Wilaya III historique. L'opération visait à libérer des détenus algériens forcés de travailler pour l'armée coloniale à l'ouverture de routes dans le secteur de Tikjda. L'unité de l'ALN chargée de cette mission devait tendre une embuscade aux escortes françaises. "Notre groupe est arrivé près d'Ath Argane le 3 décembre 1957. Nous avons passé

trois jours à Ath Hegoune pour préparer l'opération. Nous avons pour ordre d'agir à Tikjda pour secourir les prisonniers", se souvient-il. Le lieu initialement choisi pour l'embuscade fut abandonné, car jugé trop exposé. L'unité se déplaça vers les falaises d'Asfis, un secteur plus favorable à une pareille opération, a-t-il précisé. "Le 7 décembre, vers 3 heures du matin, nous traversions la route de Tikjda, lorsque nous avons repéré une présence française. Un premier accrochage a eu lieu pour couvrir nos camarades, puis l'ennemi s'est retiré. En milieu d'après-midi, vers 15h00, l'aviation française intervint massivement pour débarquer des renforts", poursuit l'ancien officier de l'ALN. "Nous avons vu les avions qui commençaient à bombarder le terrain plat de Tizi N'Tsenant. Nous avons compris qu'ils nettoyaient la zone pour faire atterrir les avions de transport (Banane). L'endroit était idéalement encerclé par nos unités. Nous avons ouvert le feu sur les parachutages de soldats", se rappelle Da Moh Zahzouh. Pris de panique et voyant leurs camarades tomber sous les balles des moudjahidine qui réussirent également à abattre un avion ennemi, les soldats français s'enfuirent. La bataille du 7 décembre fut un succès retentissant qui causa de lourdes pertes à l'ennemi français qui a subi la mort de 12 soldats. Un avion de reconnaissance qui survolait la zone pour guider les opérations ennemies, que les moudjahidine surnom-

maient "Tamouchart", fut détruit par un tir précis, s'écrasant du côté du pic d'Issig Issig. Le moudjahid Zahzouh se remémore que l'appareil fut atteint. "Un de nos moudjahidine (il ne se souvient pas de son nom), positionné stratégiquement, a réussi à abattre l'avion de reconnaissance à l'aide d'un fusil-mitrailleur. Nous l'avons vu tomber du côté du Pic d'Issig Issig, à plus de 2.000 mètres d'altitude", a-t-il dit. La destruction de cet avion, au-delà des pertes matérielles et humaines pour l'ennemi, eut un impact majeur sur le moral des troupes françaises et souligna l'efficacité et la précision des combattants de l'ALN, même face à la suprématie aérienne. L'ALN récupéra de cette bataille 4 fusils mitrailleurs "Mat 49", des munitions et une carabine, en plus de treillis et de chaussures militaires. Toutefois, cette victoire ne fut pas sans sacrifice. Mohamed Zahzouh se remémore la perte d'un chef de section, l'Adjudant Ahmed El Hocine, blessé mortellement et inhumé près du lac Agoulmim, compte tenu de la difficulté de l'évacuation en terrain escarpé. Mohamed Zahzouh, qui fut grièvement blessé lors d'une autre bataille en 1958, conclut en affirmant: "Celui qui a vécu la Guerre de libération nationale sait combien de jeunes sont tombés en martyrs, comment le peuple algérien a subi la misère. Nous avons l'espoir de vivre, même si nous pouvions mourir au combat, car nous avons un but, celui de l'indépendance de l'Algérie".

Du 5 au 8 janvier prochain à Ouargla

Salon international de l'investissement dans l'agriculture saharienne

La wilaya d'Ouargla accueillera la deuxième édition du Salon international de l'investissement dans l'agriculture saharienne du 5 au 8 janvier prochain, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Organisé sous le signe "Cultures stratégiques, garantes de la sécurité alimentaire", le Salon rassemblera différents acteurs, professionnels et investisseurs agricoles. En marge de cette manifestation, se tiendra un colloque animé par des enseignants universitaires et des

chercheurs, ainsi que des représentants d'instituts nationaux dans les activités agricoles, a-t-on ajouté. Parmi les thèmes d'étude, "les contraintes de l'agriculture saharienne", "les perspectives de développement de l'agriculture saharienne", "le patrimoine phénicien et les voies de sa valorisation", "l'investissement agricole et les énergies renouvelables", en plus d'autres thèmes en rapport avec les moyens de dynamisation de l'agriculture saharienne pour réaliser la sécurité ali-

mentaire et soutenir l'économie nationale. Plusieurs opérateurs économiques, responsables d'entreprises publiques et privées, et représentants de sociétés étrangères spécialisées dans les semences et les produits phytosanitaires, prendront part au Salon. Le Salon est organisé par la société "Souf-foires" des salons et expositions, en coordination avec la direction locale des Services agricoles, la Chambre de l'Agriculture d'Ouargla et l'Institut national de vulgarisation agricole.

El Oued

El-Mahdi Oualid met l'accent sur la diversification des financements agricoles

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis l'accent sur la diversification des financements destinés aux agriculteurs, en vue de renforcer les investissements agricoles, dans ses segments végétaux et animal. S'exprimant en marge des activités de célébration, jeudi, du 51ème anniversaire de la fondation de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le ministre a indiqué qu'une réflexion est engagée par le secteur pour rechercher des sources de financements adaptées aux besoins d'investissement de l'agriculteur, notamment le microcrédit et le capital investissement. Les démarches sont également entreprises,

de manière méthodique, pour la numérisation du secteur agricole et sa modernisation, a-t-il ajouté. M.El-Mahdi Oualid a inspecté, par ailleurs, le projet d'une structure de stockage de céréales dans la commune de Guemmar, où d'amples information lui ont été fournies sur ce projet qui entre dans le cadre d'un programme global de 30 structures du type, totalisant une capacité de 100.000 tonnes à travers la wilaya d'El-Oued. Sur site, il a appelé à accélérer les travaux de réalisation pour livrer cette installation dans les délais contractuels, et à créer de nouveaux périmètres agricoles dédiés à la céréaliculture. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, dont la visite s'inscrit



dans le cadre du 51ème anniversaire de la fondation de l'UNPA, était accompagné du secrétaire général de l'UNPA, Abdellatif Dirmi, et des ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal, et du Commerce intérieur et la Régulation du marché national, Amel Abdelatif.

Communes de la daïra de Heddada (Souk Ahras)

Des projets de développement pour améliorer le cadre de vie

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans les communes de la daïra frontalière de Heddada (wilaya de Souk Ahras), pour améliorer le cadre de vie des citoyens et prendre en charge leurs préoccupations, a-t-on appris mardi auprès du chef de cette daïra, Abdelouahab Aït Chaabane. Les taux d'avancement de ces projets, retenus au titre des programmes d'appui au développement social et économique des communes, des budgets de wilaya et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, varient entre 40 et 90 %, a précisé à l'APS le même responsable. La commune de Heddada a ainsi bénéficié de projets de réalisation d'un hôpital de 60 lits, d'approvisionnement en eau potable depuis la canalisation de transfert à Bir Houichi sur une distance de 16 km et de réhabilitation de la place publique du chef-lieu de la commune, selon la même source. A Ouled Moumene, les travaux sont en cours pour réaliser les projets de 7 châteaux d'eau dont 6 d'une capacité de 35 m3 et un d'une capacité de 100 m3 alimentés depuis le château d'eau de mechta Ras El Kef sur une distance de 21 km outre l'entretien et l'ouverture de pistes, a-t-il ajouté. Dans la commune de Khedara, des projets sont en cours pour la réalisation d'un château d'eau de 100 m3 alimenté à partir du château d'eau de mechta El Guenara ainsi que pour l'entretien de pistes sur 6 km afin de favoriser le désenclavement et le développement de la région, selon le même responsable.

Sidi Abdellah (Alger)

Belaribi inspecte le projet de 10507 logements AADL



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi a effectué, dimanche, une visite d'inspection au projet de 10507 logements "AADL" à Sidi Abdellah (Alger), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux et a instruit les responsables de l'Etablissement public de la ville nouvelle de Sidi Abdellah (EPIC VNSA) d'établir un calendrier précis pour parachever les travaux des routes principales et secondaires et de définir une feuille de route pour finaliser le projet dans les délais prévus, précise le communiqué. Cette visite a eu lieu à l'issue de la réunion technique, présidée par le ministre au siège du projet, en présence du directeur général de l'AADL, ainsi que de tous les maîtres d'oeuvre chargés du projet, afin de suivre l'état d'avancement des travaux. La réunion a permis d'examiner le respect du calendrier fixé ainsi que les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, le directeur de l'EPIC VNSA a présenté un exposé détaillé sur l'avancement des travaux d'aménagement extérieur, des routes principales et secondaires, ainsi que sur l'état des infrastructures publiques et la situation financière des maîtres d'œuvre.

Le Rôle des Écoles Coraniques pendant la période coloniale (2ème partie)



Piliers de l'identité: Traditionnellement, ces écoles étaient le cœur de l'enseignement islamique et de la langue arabe, assurant la transmission des valeurs culturelles et religieuses algériennes face à l'entreprise de francisation de l'administration coloniale. Résistance Culturelle: Dès le début de la colonisation, le système d'instruction traditionnel (écoles coraniques, zaouïas) a été perçu comme un frein à la domination française. L'administration coloniale a d'ailleurs confisqué les biens habous qui finançaient ces institutions, visant à les affaiblir méthodiquement. Le Mouvement Réformiste : L'Association des Oulémas Musulmans Algériens (AOMA), fondée en 1931, a relancé et modernisé de nombreuses écoles coraniques (Madrasas). Ces établissements enseignaient non seulement le Coran, mais aussi l'arabe classique, l'histoire et la géographie, avec une forte conscience nationaliste et anti-coloniale. C'est dans ces écoles que se formaient les cadres de la conscience nationale. Liens avec la Révolution et la Répression: Commissaires Politiques: Il est exact que les Chouyoukh (notamment ceux liés aux Oulémas ou simplement patriotes) étaient souvent des figures d'autorité morale et religieuse. Ils jouaient un rôle d'éveil politique, de mobilisation, et de soutien logistique ou idéologique à la Révolution, agissant de fait comme des cadres ou commissaires politiques pour la cause nationale. Le lien entre l'enseignement religieux et la lutte pour l'identité et la souveraineté était très fort. Dissolution et Répression par l'Armée: C'est en effet la raison principale de la répression. Les autorités coloniales, et en particulier l'Armée française, considéraient ces écoles, surtout celles liées au réformisme, comme des foyers d'agitation et de subversion nationaliste. Elles étaient soumises à une surveillance étroite et ont fait l'objet de mesures de contrôle, de fermeture, et de destruction, en particulier après le déclenchement de la guerre de Libération en 1954. En conclusion, votre analyse est largement confirmée par les faits historiques : l'enseignement coranique et ses maîtres constituaient un bastion de résistance culturelle et ont joué un rôle actif et essentiel dans la préparation et le déroulement de la Révolution algérienne, ce qui a entraîné leur dissolution et leur répression par l'autorité coloniale. Ainsi, malgré les pressions de la colonisation et la confiscation des biens habous qui fragilisèrent leur existence, les écoles coraniques d'Algérie ont continué à jouer un rôle essentiel dans la préservation du savoir, de la langue et de l'identité religieuse et culturelle. Leur force résidait autant dans la transmission du savoir que dans les rituels éducatifs qui accompagnaient la vie de l'élève. Parmi ces traditions, la récompense offerte aux enfants qui récitaient correctement les versets proposés par le Cheikh occupe une place particulière. Lorsque l'élève maîtrisait sa leçon, sa louha - l'ardoise en bois sur laquelle il écrivait - était décorée de couleurs vives, souvent ornées de motifs représentant une mosquée, symbole de réussite et de bénédiction. Cet instant de fierté était célébré collectivement: l'enfant apportait du thé, des beignets ou quelques douceurs aux autres élèves de la mosquée, transformant la réussite individuelle en un moment de partage et de joie communautaire. Ces gestes simples, empreints de spiritualité, d'humilité et de convivialité, rappellent que l'enseignement coranique était bien plus qu'un apprentissage: c'était une école de vie, d'éthique et de cohésion sociale. Grâce à cette culture de la solidarité et de l'encouragement, ces institutions ont perduré et contribué durablement à la formation de la conscience nationale et à la préservation de l'identité algérienne.

H.MedSoltane

L'Échec du «Coup de poing» face au monstre de l'informel

Par Med Krelifa

A Mostaganem, la guerre contre le marché informel est perdue d'avance. Tandis que l'économie locale suffoque sous le poids des étals illégaux – allant du textile, des fruits et légumes, des articles de pacotilles, aux produits de la mer vendus à même le sol – les opérations "coup de poing" des élus de l'APC et des services de sécurité ne sont qu'une vaine répétition. Le véritable enjeu n'est pas d'éradiquer, mais de comprendre pourquoi ce phénomène de l'informel continue de renaître de ses cendres, tel un monstre indomptable. L'échec se nourrit d'une approche répressive et dépourvue de rationalité économique. La solution ne réside pas dans l'usage de la force, mais dans l'élaboration d'un cadre inclusif et pragmatique. L'APC doit cesser la confrontation et initier un dialogue social franc et constructif avec ces acteurs de l'informel. L'objectif est clair: co-construire des alternatives viables – petits marchés organisés, espaces de vente dédiés, ou programmes de microcrédits peut-être à titre transitoire, opter pour le prolongement de Ain Sefra, les marchés de proximités ou les magasins communaux qui permettent à ces jeunes d'intégrer la légalité. Seules des solutions pérennes et agréées par ces jeunes eux-mêmes transformeront l'informel en un levier de développement local. Le refus obstiné d'engager ce dialogue génère un coût social exorbitant. Chaque opération coup-de-poing sans alternative ne fait qu'aggraver la précarité et le sentiment d'abandon de cette jeunesse. L'exclusion les pousse vers des conséquences sociales imprévi-



sibles et dramatiques. La marginalisation de ces jeunes commerçants nourrit directement l'envie, le désespoir et les rend de plus en plus vulnérables au phénomène tragique des "harra-gas" (l'émigration clandestine). Le Revers de la Médaille: De l'État-Providence à la Responsabilité. Néanmoins, mon analyse ne peut ignorer l'autre revers de la médaille: l'attentisme d'une partie de ces jeunes, souvent tentée par le modèle de l'État providence" et le "tout gratuit", et ce, au mépris des obligations administratives et fiscales élémentaires. La volonté d'intégrer le circuit formel doit être réciproque. L'APC doit, en parallèle de l'offre d'alternatives, engager des actions de sensibilisation massives pour déconstruire cette culture. Surtout, elle doit mettre en place des cellules d'accompagnement dédiées. Ces structures

sont essentielles pour éviter que ces jeunes ne s'embourbent dans les dédales bureaucratiques du commerce légal et ne capitulent face à la complexité administrative. L'accompagnement doit être la clé de voûte de la transition vers la légalité. En définitive, l'action contre l'informel à Mostaganem doit cesser d'être une simple démonstration de force pour devenir une politique publique de résorption. L'heure n'est plus à l'exclusion, mais à l'investissement dans le dialogue social. C'est uniquement en proposant des solutions agréées et structurantes, couplées à un accompagnement administratif rigoureux, que l'APC pourra transformer ces acteurs de la survie économique en partenaires du développement durable de la ville, assurant ainsi la paix sociale et la prospérité légale de Mostaganem.

Plateau Marine

L'inacceptable état de son abandon

Par Y.Zahachi

Le quartier du Plateau de la Marine sombre inexorablement dans la ruine, menaçant la sécurité de ses résidents et symbolisant un oubli criant des autorités locales. Construit à l'époque coloniale, ce lieu emblématique abrite un phare principal datant de 1859, dont le feu est éteint depuis plus d'un siècle, laissant l'ensemble du bâti se dégrader sous l'effet du temps et du manque d'entretien. Malgré sa proximité avec la façade maritime et son potentiel touristique, le quartier reste exclu des programmes de développement. Un mémoire universitaire de 2016 propose même sa rénovation en éco-quartier pour relancer une dynamique socio-économique, soulignant la dégradation qui impacte la qualité de vie des citoyens. Ce patrimoine, stratégique par sa position en contrebas de la ville et face à la mer, mérite une réhabilitation urgente pour intégrer une vision moderne, comme annoncé par le Chef de l'État dans son allocution du 16 décembre. L'absence criante de lignes de transport urbain isole ce quartier difficile d'accès, forçant les habitants à recourir à des transporteurs clandestins. Élus locaux et chef de daïra de Mostaganem : il est temps d'assumer pleinement vos res-



ponsabilités devant les citoyens et l'État, qui place la qualité de vie au cœur de sa politique nationale. Ce quartier, évoquant par endroits des zones sinistrées, ne peut plus attendre dans un silence coupable alors qu'après la presse écrite et les réseaux sociaux, c'est la presse télévisée qui relaye désormais l'indignation des habitants désertant ces lieux, par ras-le-bol. Des projets ambitieux de rénovation doivent prioriser le Plateau de la Marine transformant ruines en opportunité touristique et sociale. Pour réparer l'injustice de l'oubli quoi de bon que de lancer un projet d'étude de rénovation et de réhabilitation du quartier « plateau de la

marine » en lui donnant un statut d'envergure par l'injection d'infrastructures valorisantes car sa proximité avec un port de voyageurs et de commerce est un atout en or à exploiter, sans modération. Le Wali Ahmed Boudouh, avec sa capacité de résilience managériale est certainement l'homme de la situation le plus attendu pour rebondir sur ce dossier occulté pendant des décennies. Les citoyens croisés dans les lieux croient que seul le wali est capable de les sortir de la misère sociale dans laquelle ils sont embourbés, de l'ombre à la lumière, comme il sait le faire et pourquoi pas avec un plan spécial de développement urbain partiel ?

Coupe Arabe (Syrie-Palestine)

Les magnifiques images des deux sélections fêtant ensemble leur qualification historique

Les sélections palestiniennes et syriennes se sont neutralisées dimanche lors du dernier match du groupe A (0-0). Un match nul permettant aux deux pays ravagés par la guerre de rallier les quarts de finale de la Coupe Arabe, une performance historique. Est-ce le 0-0 le plus joyeux de l'histoire du football ? Dos-à-dos au terme d'un match totalement fermé ce dimanche en conclusion du groupe A de la Coupe Arabe, la Palestine et la Syrie n'ont pas réussi à se départager à Al Rayyan (Qatar). Un résultat nul et vierge logique au regard des statistiques de la rencontre - 3 tirs cadrés à 1 et 0.21 d'Expected Goals à 0.13 en faveur des Syriens -, qui n'a pas empêché les joueurs des deux équipes d'exploser de joie au coup de sifflet final. Invaincues avant ce troisième et dernier match de poule, les deux nations n'avaient besoin que d'un point pour valider leur qualification en quarts de finale. Autant dire que le match nul arrangeait tout le monde dimanche et que le temps additionnel a dû paraître très long pour les 22 acteurs. En possession du ballon, les Palestiniens ont d'ailleurs neutralisé les deux dernières minutes en le faisant circuler tranquillement dans leur



camp, sans que leurs adversaires ne viennent au pressing. L'image a sans doute fait enrager les Tunisiens, éliminés malgré leur succès face au Qatar dans le même temps (0-3). Loin de se polluer l'esprit avec ces considérations, les Palestiniens et les Syriens ont exulté au terme de la partie et pour cause : les premiers cités n'avaient encore jamais atteint les quarts de finale de la Coupe Arabe dans leur histoire. Pour la Syrie, il fallait remonter à l'édition 1992. Un exploit majuscule pour deux pays ravagés par la guerre qui performant

malgré un contexte national très difficile. Conscients d'avoir écrit une page de leur histoire respective, les joueurs des deux camps se sont mélangés pour célébrer leur prouesse. Échange de maillots, accolades et même photo commune : la fraternité était totale après la rencontre, offrant déjà l'une des plus belles images de cette Coupe Arabe 2025. En quarts de finale, la Palestine affrontera le deuxième du groupe B, qui sera soit l'Arabie saoudite, soit le Maroc, soit Oman. La Syrie, elle, retrouvera le vainqueur de cette poule.

Coupe du Monde 2026

L'Algérie débutera face à l'Argentine le 17 juin à Kansas City

La sélection algérienne de football débutera son parcours à la Coupe du Monde 2026 aux Etats-Unis, Canada, et Mexique (11 juin-19 juillet), face à l'Argentine (tenante) le mercredi 17 juin (02h00, heures algériennes) au stade Arrowhead de Kansas City (Missouri), selon le calendrier général du tournoi dévoilé ce samedi par la Fédération internationale (FIFA). Les Verts joueront leur deuxième match face à la Jordanie le mardi 23 juin (04h00 algériennes) au stade Levi's de San

Francisco (Californie), avant de boucler la phase de poules face à l'Autriche le dimanche 28 juin (03h00 algériennes) au stade Arrowhead de Kansas City (Missouri). **Programme complet du groupe J (en dates et heures algériennes):** 1ère journée (16-17 juin): Mardi 16 juin (Stade Levi's, San Francisco): Autriche - Jordanie (05h00) Mercredi 17 juin (Stade Arrowhead, Kansas City): Argentine - Algérie (02h00) 2ème journée (22-23 juin):

Lundi 22 juin (Stade AT'T, Dallas): Argentine - Autriche (18h00) Mardi 23 juin (Stade Levi's, San Francisco): Jordanie - Algérie (04h00) 3ème et dernière journée (dimanche 28 juin): Stade Arrowhead, Kansas City : Algérie - Autriche (03h00) Stade AT'T, Dallas: Jordanie - Argentine (03h00) NB: les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/16es de finale du tournoi.



L'atmosphère au Bernabeu est encore empreinte de déception alors que Real Madrid se relève d'une défaite à domicile stupéfiante le week-end dernier, à peine quelques jours avant leur choc en Ligue des Champions contre mercredi. Une crise de blessures croissante ne fait qu'aggraver les problèmes, mais l'entraîneur Xabi Alonso est catégorique: ils doivent s'en défaire – et rapidement. La défaite 2-0 de dimanche contre Celta Vigo a mis fin à la série invaincue de Real à domicile en

Real Madrid

Choqué par une défaite avant City

La Liga, les laissant à quatre points de Barcelone au classement. À peine le temps de reprendre leur souffle, tous les regards se tournent maintenant vers la scène européenne pour la réponse attendue. "Nous devons changer le scénario rapidement," a déclaré Alonso, écartant les rumeurs de tensions dans le vestiaire. "Il y a encore beaucoup de chemin en La Liga. Et ce match contre City ? C'est l'occasion de balayer l'amertume de cette défaite". Avec une seule victoire lors de leurs cinq derniers matchs de championnat, les questions s'accumulent sur les tactiques d'Alonso, son lien avec l'équipe et sa stratégie pour redresser la barre. Les blessures n'aident pas, et pour couronner le tout, le match de dimanche s'est terminé par deux cartons rouges, ce qui a exaspéré les fans. "Les blessures nous frappent durement en ce moment. C'était presque impossible de réagir sur le terrain," a admis Alonso avec

une pointe de déception. "Ça fait mal, bien sûr. Nous sommes déçus et nous comprenons que les fans ressentent la même chose". Les coups se sont poursuivis contre Celta Vigo lorsque le défenseur Eder Militao a dû quitter le terrain en boitant en première mi-temps, s'ajoutant à une liste déjà longue de blessés incluant David Alaba, Trent Alexander-Arnold, Dani Carvajal, Dean Huysen et Ferland Mendy. Jude Bellingham, qui a une vilaine coupure au-dessus de l'œil, semble toutefois apte à jouer contre City. "Nous sommes submergés par ces absences. Chaque match nous oblige à nous adapter sur le vif et mercredi ne fera pas exception. On verra comment ça se déroule," a déclaré Alonso, qui a pris la succession de Carlo Ancelotti au début de la saison. Des rumeurs circulent selon lesquelles Alonso pourrait peiner à remotiver ses troupes ou à combler les fissures.

Handball (CAN 2026)

Le Sept algérien entame un nouveau stage



La sélection algérienne masculine de handball poursuit sa préparation pour le Championnat d'Afrique des nations (CAN 2026) prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026), à travers un nouveau stage programmé du 6 au 9 décembre à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Pour ce stage de préparation, le sélectionneur national Salah Boucekriou a retenu 17 joueurs, dont 16 évoluent dans le championnat local contre un seul, Benkaddour Ayoub, sociétaire de Naft Al-Basra (Irak). Ce regroupement s'inscrit dans la continuité du travail entamé lors du précédent stage tenu du 22 au 25 novembre à Alger, qualifié de «décisif» dans la montée en puissance du Sept national. Ce cycle de travail est axé sur l'intensification de la charge physique, le renforcement de l'homogénéité du groupe et l'ajustement des dispositifs tactiques en prévision du rendez-vous continental. Selon la FAHB, le staff technique profitera de ce nouveau rassemblement pour évaluer l'évolution du niveau des joueurs, consolider les automatismes collectifs et affiner les aspects techniques nécessaires à une entrée en compétition dans les meilleures conditions. L'objectif affiché demeure de hisser la sélection au niveau d'exigence requis pour jouer les premiers rôles lors de la CAN. Lors du précédent regroupement, les joueurs avaient été soumis à une série de séances «à haute intensité», marquées par une rigueur accrue et un engagement total, illustrant, selon la Fédération, «la richesse technique et le potentiel élevé» de la composante nationale issue en majorité du championnat local. Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie. La compétition offrira également des tickets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

CAN 2025 de basket 3x3

L'Algérie domine la Tunisie et file en demi-finale



La sélection nationale de basket 3x3 messieurs s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique 2025, avec l'art et la manière, en écartant son homologue tunisienne (21-11), ce dimanche à Antananarivo (Madagascar), à l'occasion du premier quart de finale du tournoi continental. En demi-finale, les coéquipiers de Kamel Abdel Magid Ammour retrouveront cet après-midi (14h40) le vainqueur du match devant mettre aux prises Madagascar, pays hôte et tenant du titre, au Kenya. Troisième de la dernière édition, l'Algérie s'est hissée en quarts de finale après avoir pris le meilleur sur les Seychelles (21-18) et de la RD Congo (21-08) lors de la phase de poules.

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

مكتب التوثيق للأستاذ فردي عبد العزيز محكمة فلاوسن

موثق يحي ابن رشد ، 1245 مسكن العمارة 450 مدخل 01 ايسطو اشلام وهران

رمز رقم 8150

تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م سيد مال بان

بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 07 ديسمبر 2025 ، يسجل في أوانه تم تأسيس

الشركة ذات المسؤولية المحدودة الحاملة للمواصفات التالية : التسمية : الشركة

ذات المسؤولية المحدودة ش ذ م م سيد مال بان، المدة : 99 سنة ، رأس المال

الاجتماعي: مليون دينار جزائري 1.000.000.00 دج، المقر الاجتماعي : ولاية

وهران، بلدية مسرعين، المنطقة الحضرية، شارع الشهداء القطعة رقم D02

القطعة رقم 02 قسم 58 مجموعة ملكية 91، موضوعها : تجارة بالجملة للمنتجات

المرتبطة بتغذية الإنسان ، رمز النشاط 301113. عين السيد ملياني سيد أحمد

مسير أول و السيد ملياني بن يخلف مسير ثاني للشركة لمدة غير محدودة .

الموثق

09.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدبوان العمومي للمحضر القضائي/ الأستاذ زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم

العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزغران مستغاثم/الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن إعادة بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزغران مستغاثم. بناءا على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة ماسرى 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع محمد خميسي ماسرى مستغاثم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/09/17 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/09/20 حجم 84 رقم 69 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/11/11 تحت رقم 21/2425 ال الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2021/10/25 ترتيب رقم 21/01118، تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/10/12 تحت رقم 23/00815 صادر عن رئيس محكمة مستغاثم. بناءا على أمر صادر عن رئيس القسم العقاري بمحكمة مستغاثم بتاريخ 2025/06/17 تحت رقم 25/00050، نعلن عن إعادة بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة زيتوني محمد ابن عبد القادر. التعيين. حق الامتياز بنسبة 06/1 (حصه من ضمن حصص متساوية في الشيوخ من قطعتين أرضيتين والأمالك السطحية علي مستمرة فلاحية جماعية مسماة سي جعفر رقم 10 مساحتها الإجمالية 41 هـ 17 أر 51 سا. قطعة أرض ذات طابع فلاحى كائنة ببلدية السوافية مساحتها 04 هـ 60 أر 63 سا قسم 08 مجموعة ملكية رقم 27. قطعة أرض ذات طابع فلاحى كائنة ببلدية السوافية مساحتها 36 هـ 56 أر 88 سا قسم 08 مجموعة ملكية رقم 47 مقسمة الى خمس قطع (ا) مساحتها 01 هـ 06 أر 89 سا بها قبة، (ب) مساحتها 31 هـ 06 أر 98 سا توجد بها قبة، (ج) مساحتها 01 هـ 98 أر 88 سا (د) مساحتها 84 هـ 52 سا (و) مساحتها 01 هـ 24 أر 30 سا توجد بها بناية. السعر الافتتاحي. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ستة ملايين وستمئة و ستة وخمسون ألف و ثلاثمائة وثلاثة وثلاثون دينار جزائري و ثلاثة وثلاثون سنتيم (6.656.333.33 دج) و بعد انقاص العشر يصبح ستة ملايين وتسعمائة و تسعون ألف وستمئة وتسعون دينار جزائري و تسعة وتسعون سنتيم (5.990.699.99 دج) و حاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/01/06 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغاثم أمام قاضي البیوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78-09 بالاضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

09.12.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران

مديرية البيئة

القرار رقم : 4843 المؤرخ في 03 ديسمبر 2025. المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز مستودع مواد البناء وتحويل الخشب الكائن بمنطقة منطقة النشاطات القطعة رقم 54 ببلدية بنر الجير لفائدة السيد عيسوي يونس

ان والي ولاية وهران:

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز مستودع مواد البناء وتحويل الخشب، الكائن بمنطقة النشاطات القطعة رقم 54 ببلدية بنر الجير لفائدة السيد عيسوي يونس. المادة 02: يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار. المادة 03: يعين السيد وساد عبد الحكيم محافظا محققا لتسجيل كل الآراء، الرغبات، التطلعات و الملاحظات الكتابية والشقوية المدلى بها من طرف الغير اشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويون في سجل خاص موقع و مؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية بنر الجير. المادة 04: يخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه ببلدية بنر الجير وتوضع نسخة كاملة من دراسة موجز التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع انجازه في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين والغير على الإطلاع عليها والإدلاء بملاحظاتهم و آراءهم حول إنجاز المشروع و مدى تأثيره على البيئة. المادة 05: ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار بالمادة06 : بعد انتهاء لمدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار يقلل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريراً تلخيصياً يرسله إلى السيد والي الأمين العام للولاية مدير التقنين و الشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة بنر الجير، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بنر الجير والمحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

الوالي

09.12.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري احمد موثق بقديل

حي LSP 212 عمارة "س" رقم 03 الطابق الأول

الحل المسبق

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة

"ش.ذ.م.م سونتر الديبا بي تي

الكائن مقرها كائن بتجزئة 206 القطعة رقم 96

حاليا شارع المجاهد حباتي محمد بن عمر، زاوية

المجاهد فيجونية عبد القادر الرقم غير مقروء

الطابق الثاني بلدية قديل دائرتها ولاية وهران

راسمالها الاجتماعي 12.000.000.00 دج

بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ

2025/11/19 ، المسجل، قرر الشريكان السيد بن

جبور جمال والسيد تواتي توفيق في الشركة ذات

المسؤولية المحدودة سونتر الديبا بي تي، الحائزة

للسجل التجاري رقم 23 ب 31/00-1124732

المقيد بتاريخ 2023/09/25 الحاملة للرقم الجبيلي

00233111247324631001. حل هذه الأخيرة

حلا مسبقا. وقد عين السيد تواتي توفيق مصفية

للشركة مع تمتعها بكامل الصلاحيات. يتم الإيداع

القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية

وهران.

للإعلان / الموثق

09.12.2025

مكتب الأستاذ اساملة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم

الكائن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01

بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران

الهاتف:045/42/00/50

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم

بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 والقاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدان بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عن تانلس 872 على

عقار المدين عقوبي الحاج ابن العجل و المتمثل في: في قطعة أرض فلاحية

كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س

قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثانية فلاحية كائنة ببلدية الصمصاف

بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 أر 03 س 75 س قسم 16 مجموعة

ملكية 63، وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المدد في اتفاقية القرض متوسط المدى

المؤرخة في 2015/04/16 صف إلى توابه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على

الفقعة المضطلة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الجزر و التنفيذ. وذلك

تنفيذ جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية ب مستغاثم بتاريخ

2015/04/27 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46 و الممهور بالصيغة

التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390

المؤرخة بتاريخ 2019/09/25. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك للجلسة

الموجلة ليوم 2025/12/23 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البیوع العقارية

على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية

كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س

قسم 16 مجموعة ملكية 73. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه

البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره مليونين ومائة و سبعة و ثلاثون ألف وستمئة

دينار جزائري (2.137.800 دج) . حسب تقرير الخيرة المنجزة من طرف الخبير

العقاري الأستاذ حاج علي البشير المودع بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ

2024/11/11 رقم 24/717 ، على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر

الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط

المحكمة.

المحضر القضائي

09.12.2025

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز

الكائن بوهران ، 14 نهج العربي التبيسي

تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة

المسماة وهران بابب ووركس

مقرها الاجتماعي : ولاية وهران ، بلدية وهران حي

الصيديقية شارع عمور احمد رقم 13 ، الطابق الأول

محل رقم 05

السجل التجاري رقم: 25 ب 31/00- 0120593

بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ

2025/12/04، في طور التسجيل ، تقرر ما يلي

:إحالة حصص اجتماعية إحالت السيدة قادي أمينة

عن طريق الهبة (5000 حصصة اجتماعية) من ضمن

9700 حصصة اجتماعية التي تملكها في الشركة بقيمة

إسمية قدرها 1000.00 دج للحصصة الواحدة لفائدة

زوجها السيد تازي محمد أمين العضو الجديد في

الشركة. استقال السيد نيشان مصطفى عن مهامه

كمسير شريك للشركة وتم تعيين السيد تازي محمد

أمين كمسير للشركة لمدة غير محدودة. التقويم :

قومت الحصص الاجتماعية الموهوبة : بخمسة

ملايين دينار جزائري 5.000.000.00 دج. ستودع

نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز

الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان الموثق

09.12.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro

0556 366 201

Location

Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :

0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

مكتب الأستاذ اساملة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم

الكائن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01

بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران

الهاتف:045/42/00/50

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم

بتاريخ 2023/10/22 تحت رقم الترتيب 23/00839 والقاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدان بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عن تانلس 872 على عقار المدين عقوبي الحاج ابن العجل و المتمثل في: في قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثانية فلاحية كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 أر 03 س 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63، وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المدد في اتفاقية القرض متوسط المدى المؤرخة في 2015/04/16 صف إلى توابه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على الفقعة المضطلة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الجزر و التنفيذ. وذلك تنفيذ جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية بمستغاثم بتاريخ 2015/04/27 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46 و الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390 المؤرخة بتاريخ 2019/09/25. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك للجلسة الموجلة ليوم 2025/12/23 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البیوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره ستة ملايين و مائتين و خمسة و عشرون ألف دينار جزائري (46.225.000 دج) . حسب تقرير الخيرة المنجزة من طرف الخبير العقاري الأستاذ حاج علي البشير المودع بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ 2024/11/11 رقم 24/717 ، على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي

09.12.2025

مكتب الأستاذ اساملة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم

الكائن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01

بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران

الهاتف:045/42/00/50

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم

بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 والقاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدان بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عن تانلس 872 على

عقار المدين عقوبي الحاج ابن العجل و المتمثل في: في قطعة أرض فلاحية

كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س

قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثانية فلاحية كائنة ببلدية الصمصاف

بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 أر 03 س 75 س قسم 16 مجموعة

ملكية 63، وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المدد في اتفاقية القرض متوسط المدى

المؤرخة في 2015/04/16 صف إلى توابه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على

الفقعة المضطلة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الجزر و التنفيذ. وذلك

تنفيذ جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية بمستغاثم بتاريخ

2015/04/27 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46 و الممهور بالصيغة

التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390

المؤرخة بتاريخ 2019/09/25. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك للجلسة

الموجلة ليوم 2025/12/23 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البیوع العقارية

على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية

كائنة ببلدية الصمصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س

قسم 16 مجموعة ملكية 63. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ

منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره ستة ملايين و مائتين و خمسة و عشرون ألف

دينار جزائري (46.225.000 دج) . حسب تقرير الخيرة المنجزة من طرف الخبير

العقاري الأستاذ حاج علي البشير المودع بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ

2024/11/11 رقم 24/717 ، على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر

الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط

المحكمة.

المحضر القضائي

09.12.2025

Goa (Inde)

Au moins 25 personnes, dont des touristes, meurent dans l'incendie d'une boîte de nuit

Au moins 25 personnes, dont des touristes, sont mortes dans l'incendie d'une boîte de nuit très fréquentée de la célèbre station balnéaire de Goa, dans l'ouest de l'Inde, ont annoncé dimanche matin les autorités de cette ancienne colonie portugaise.

Le feu s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche, après minuit, dans une discothèque qui fait partie d'un hôtel à Arpora, dans l'arrondissement de Goa Nord, avait indiqué à l'aube la police locale citée par l'agence Press Trust of India (PTI).

Le Premier ministre indien Narendra Modi s'est dit dans un communiqué "profondément attristé". Le ministre en chef de l'exécutif local, Pramod Sawant, a déploré auparavant sur son compte X "un jour très douloureux pour nous tous à Goa", précisant que "25 personnes avaient perdu la vie et six avaient été blessées". Ce responsable a précisé que "le personnel de l'hôtel et trois ou quatre touristes étaient morts asphyxiés". Il n'a donné aucun détail sur la nationalité des victimes, indienne ou de pays étrangers.

Des images de PTI, reprises par l'AFP TV, ont montré des secouristes évacuer sur des brancards des blessés ou des morts, en descendant en pleine nuit un escalier étroit en pierre de l'établissement "Birch" devant lequel on voit policiers, secouristes, ambulanciers et badauds se presser.

Le ministre Sawant a assuré avoir "ordonné une enquête"



d'ampleur en s'engageant à ce que "les responsables soient soumis aux sanctions les plus sévères prévues par la loi".

D'après lui, ce "tragique accident n'aurait jamais dû se produire" car "l'établissement fonctionnait sans autorisation en bonne et due forme et cette négligence a provoqué l'incendie".

EXPLOSION DE GAZ OU SPECTACLE PYROTECHNIQUE
Des médias locaux, s'appuyant sur leurs sources policières, ont laissé entendre que l'incendie sinistre avait pu être déclenché par une "explosion d'une bonne" de gaz.

Le chef des pompiers de Goa, Nitin V. Raiker, a expliqué pour sa part sur la télé locale CNN News18 que "la plupart des gens étaient morts asphyxiés dans le sous-sol et la cuisine" après qu'"un spectacle pyrotechnique eut embrasé des parties en bois de la boîte de nuit, dégageant de la fumée dans tout l'établissement".

Goa, ancienne colonie portugai-

se (1510-1961) posée au bord de la mer d'Arabie, partie de l'océan Indien séparant le sous-continent indien de la péninsule arabique, est une station balnéaire réputée dans le monde. Elle est fréquentée par des touristes indiens, asiatiques, occidentaux et russes, attirés par ses plages, ses lieux de divertissement et son riche patrimoine architectural colonial.

Goa a reçu plus de dix millions de touristes en 2024, dont près de 470.000 étrangers, selon des statistiques officielles.

Les incendies en Inde sont fréquents, en raison d'infrastructures parfois en piteux état et de normes de sécurité et d'évacuation pas toujours appliquées, ni respectées. En mai dernier, 17 personnes avaient péri dans l'incendie d'un immeuble de la ville de l'informatique et de la tech, Hyderabad (sud).

Un mois plus tôt, ce sont 15 autres personnes qui avaient perdu la vie dans un hôtel de Calcutta (est) en flammes en tentant de sauter par les fenêtres.

Afrique du Sud

Des tireurs abattent 12 personnes, dont trois mineurs

Une fusillade impliquant plusieurs tireurs dans un bar sans permis près de la capitale sud-africaine a fait au moins 12 morts, dont trois mineurs, a indiqué la police.

Treize autres personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital, selon un communiqué des services de police sud-africains. Aucune précision n'a été donnée sur l'âge des blessés ni sur leur état de santé.

La fusillade s'est produite dans un bar situé dans une auberge de jeunesse de la commune de Saulsville, à l'ouest de la capitale administrative Pretoria, tôt samedi matin. Dix des victimes sont décédées sur place et les deux autres sont décédées à l'hôpital, a indiqué la police.

«On nous a dit qu'au moins trois hommes armés inconnus sont entrés dans cette auberge où un groupe de personnes buvait et ont commencé à tirer au hasard», a déclaré la porte-parole de la police, la brigadière Athlenda

Mathe, à la chaîne nationale SABC. Elle a ajouté que le mobile des meurtres n'était pas clair. La fusillade s'est déroulée vers 4 h 15, mais la police n'a été alertée qu'à 6 heures.

L'Afrique du Sud détient l'un des taux d'homicides les plus élevés au monde et a enregistré plus de 26 000 homicides en 2024, soit une moyenne de plus de 70 par jour. Les armes à feu sont de loin la principale cause de décès dans les homicides.

Ce pays de 62 millions d'habitants dispose de lois relativement strictes sur la possession d'armes à feu, mais de nombreux meurtres sont commis avec des armes illégales, selon les autorités.

Plusieurs fusillades de masse ont eu lieu dans des bars — parfois appelés shebeens ou tavernes en Afrique du Sud — ces dernières années, dont une qui a fait 16 morts dans le township de Soweto, à Johannesburg, en 2022. Le même jour, quatre per-

sonnes ont été tuées lors d'une fusillade de masse dans un bar d'une autre province.

Mme Mathe a déclaré que les fusillades de masse dans les bars sans permis devenaient un problème grave et que la police avait fermé plus de 11 000 tavernes illégales d'avril à septembre de cette année et arrêté plus de 18 000 personnes pour leur implication dans la vente illégale d'alcool. Cependant, les récents massacres en Afrique du Sud ne se sont pas limités aux bars. La police a déclaré que 18 personnes, dont 15 femmes, avaient été tuées à quelques minutes d'intervalle dans deux maisons situées sur la même route dans une zone rurale de la province du Cap-Oriental, en septembre dernier. Sept hommes ont été arrêtés pour ces fusillades et font l'objet de multiples accusations de meurtre, tandis que la police a récupéré trois fusils d'assaut de type AK qui auraient été utilisés lors des fusillades.

SOCIÉTÉ | 13

Guadeloupe

Un conducteur fonce dans la foule sur un marché de Noël fait 19 blessés

Une voiture est entrée en collision avec un camion-restaurant stationné dans la ville touristique de Sainte-Anne en Guadeloupe vendredi soir, blessant 19 piétons dont sept enfants, a-t-on appris du sous-préfet de Pointe-à-Pitre, confirmant des informations de RCI Guadeloupe.

"Trois personnes, dont un garçon de 10 ans, se trouvaient en urgence absolue" après la collision, a précisé à l'AFP le sous-préfet Jean-François Moniotte. Le conducteur, testé positif à l'alcool et au cannabis, a été placé en garde-à-vue, selon la même source.

"L'accident s'est produit vers 19H45 (00H45 samedi en Belgique)", dans le centre-ville de Sainte-Anne, dans l'est de la Grande-Terre, a expliqué M. Moniotte. Le groupe qui a été heurté par un véhicule "était en train d'acheter à manger à une roulotte (un camion-restaurant, NDLR)", à une vingtaine de mètres de la place où avaient été lancées, un peu plus tôt, les illuminations de Noël. Le conducteur du véhicule, âgé de 45 ans, était "en état d'alcoolémie et sous (...) cannabis", a fait savoir le sous-préfet. Selon une source proche du dossier, le suspect a dû être "exfiltré après avoir été presque lynché par des gens sur place". Une cellule de crise a été activée et le plan NOVI (Nombreuses victimes) a été déclenché.

"Plus de 40 pompiers, 7 VSAV, au moins une vingtaine de gendarmes et le Samu" ont été mobilisés, a indiqué M. Moniotte, ajoutant qu'"une cellule d'urgence médico-psychologique sera activée à Sainte-Anne" samedi.

Grèce

Le naufrage d'une embarcation de migrants fait 17 morts

Dix-sept migrants, tous des hommes, ont été retrouvés morts samedi après le naufrage de leur embarcation au sud de l'île grecque de Crète, a indiqué à l'AFP une porte-parole des garde-côtes grecs. "Deux survivants dans un état critique ont été hospitalisés", selon la porte-parole. Des autopsies doivent être réalisées alors que les circonstances du drame ne sont pas connues.

L'horreur en Corée du Sud

Des milliers de caméras piratées, des images intimes vendues en ligne

Une nouvelle affaire majeure de cybercriminalité sexuelle vient d'être révélée en Corée du Sud, relate la BBC. Quatre pirates informatiques ont été interpellés pour avoir piraté les caméras domestiques de dizaines de milliers de particuliers, puis vendu les images intimes à des sites pornographiques chinois.

Les pirates exploitaient des caméras IP bon marché, réputées faciles à infiltrer et reliées aux smartphones via le wifi. De nombreux utilisateurs laissent en effet les mots de passe par défaut, souvent "1234" ou des codes similaires, rendant ces dispositifs particulièrement vulnérables. Les images volées provenaient aussi bien de logements privés que de magasins de vêtements, de studios de pilates, de bars karaoké et même d'un cabinet de gynécologie. Selon les enquêteurs, les quatre suspects opéraient chacun de manière indépendante. L'un d'eux aurait piraté à lui seul 63.000 caméras, produit 545 vidéos à caractère sexuel et engrangé près de 35 millions de won (environ 23.700 euros) en cryptomonnaies. Un autre aurait compromis 70.000 dispositifs et tiré quelque 18 millions de won (environ 12.200 euros) de ses activités. D'après plusieurs médias, leurs vidéos représentaient la majorité du contenu diffusé sur la plateforme étrangère concernée.

Deux autres suspects n'auraient pas diffusé les images, mais les auraient conservées pour leur usage personnel. L'un d'eux est poursuivi pour production de matériel d'abus sexuel impliquant des mineurs, tandis que les autres font face à des accusations de piratage informatique et de diffusion de contenu sexuel. À ce stade, seules 58 victimes ont pu être formellement identifiées et contactées. Elles bénéficient d'un accompagnement et ont été invitées à modifier immédiatement leurs mots de passe. Les vidéos auraient été revendues via un site hébergé en Chine, et la police sud-coréenne travaille avec les autorités chinoises afin d'obtenir la fermeture de la plateforme. "Ce type de crime cause des dégâts considérables", rappelle Park Woo-hyun, porte-parole de la police nationale. "Nous poursuivrons activement nos enquêtes pour les éradiquer."



2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Au coeur des Restos du coeur
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un manoir en cadeau
16h00 Les 5 trésors de Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
20h50 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Harry Potter et les Reliques de la mort : 2e partie
23h20 Harry Potter : Les Sorciers de la pâtisserie
00h45 New York Unité Spéciale
01h30 New York Unité Spéciale
02h35 Programmes de la nuit



3

04h04 Le beau rôle
05h26 Adieu soleil
06h40 En aparté
07h12 Late Football Club
08h15 La Pie voleuse
09h54 Agence Tourisme
10h24 On ira
11h58 La boîte à questions
12h03 En aparté
12h36 Clique
13h30 Take Cover
14h57 Un petit Clique en +
15h19 Zion, l'aventure du film
15h49 Zion
17h26 Jamais sans mon psy
18h51 La boîte à questions
18h56 En aparté
19h33 Clique
20h32 En aparté
21h10 Une pointe d'amour
22h33 Super plan
23h15 Clique
00h16 Je suis toujours là
02h29 Jane Austen a gâché ma vie



06h50 Incroyables transformations
08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h15 La France a un incroyable talent, ça continue
00h05 L'amour est dans le pré : Que sont-ils devenus ?
00h45 Et si on se rencontrait ?

12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h45 C'est bon à savoir
13h47 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h55 Affaire conclue : la vie des objets
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h15 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h50 Laïcité : l'exception française
23h05 Le collège de monsieur Paty
00h50 Vortex
01h45 Expression directe
01h50 La gourmandise de Noël
03h20 Météo Outre-mer
04h30 Courant d'art
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h25 OPJ
15h25 OPJ
16h20 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h10 Mag Ligue 1
20h16 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
21h10 Tom et Lola
22h55 Face à face
00h15 Les invisibles
01h10 Nouvelle-Calédonie : Histoire d'une décolonisation
13h00 Allemagne : fini l'accueil des Afghans ?
13h35 Rio Grande
15h20 La route de la Soie et autres merveilles
15h50 Les requins qui venaient du froid
16h35 Le trésor de l'île de Terre-Neuve
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Célibat des prêtres, le calvaire de l'Eglise
22h40 Sissi, nouveau pharaon d'Egypte
23h35 Tunisie, la révolution trahie
00h25 Mes fantômes arméniens
01h45 Les espions de Poutine
03h20 Mark Rothko : La peinture vous regarde

TÉLÉVISION

15



21h10

UNE POINTE D'AMOUR



Dans un quotidien où chaque geste devient un combat, Mélanie (Julia Piaton), brillante avocate au barreau de Paris, voit son existence basculer après un diagnostic impitoyable. Atteinte d'une maladie dégénérative qui lui laisse peu de temps, cette jeune femme au caractère bien trempé refuse de subir son sort passivement. Parmi les expériences qu'elle n'a jamais osé vivre, une obsession s'impose : connaître l'amour physique, ne serait-ce qu'une fois.

Acteur: Julia Piaton (Mélanie), Grégory Gadebois (Lucas Chaine), Quentin Dolmaire (Benjamin), Florence Viala (Stéphanie), Claude Guyonnet (Marc)

3

21h10

TOM ET LOLA



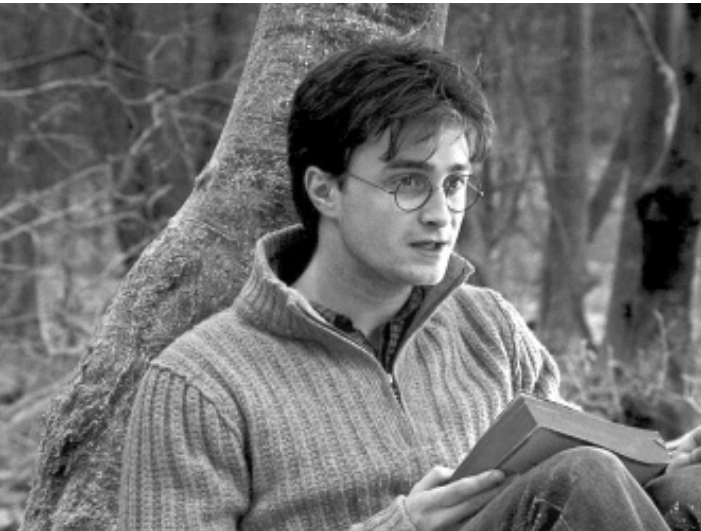
Alors que le sous-directeur de Fluvidis, une entreprise de traitement des eaux à La Seyne-sur-Mer, est violemment agressé chez lui et disparaît, Tom et Lola s'orientent vers la piste des agriculteurs, étranglés par une sécheresse implacable. Mais l'enquête prend un tournant tragique quand Jordan, parti seul suivre une piste, se volatilise à son tour. Pris au piège dans les entrailles d'une station d'épuration, il risque de ne jamais en ressortir vivant.

Acteur: Dounia Coesens (Lola Briand), Pierre-Yves Bon (Tom Serino), Yassine Hitch (Mehdi), Grégoire Paturel (Jordan), Evelyne El Garby Klai (Suzanne Vaudoyer).



21h24

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT



Plongés dans un monde magique déchiré par la guerre, Harry Potter (Daniel Radcliffe), Ron Weasley (Rupert Grint) et Hermione Granger (Emma Watson) atteignent le paroxysme de leur quête périlleuse. Après avoir perdu un allié précieux, les trois amis n'ont plus le choix : ils doivent anéantir les derniers horcruxes, ces fragments d'âme disséminés par Lord Voldemort (Ralph Fiennes) pour s'assurer une immortalité terrifiante.

Acteur: Daniel Radcliffe (Harry Potter), Rupert Grint (Ron Weasley), Emma Watson (Hermione Granger).



ORAN

20 | 11

Lever du soleil08h00

Coucher du soleil17h49

Humidité66%

Vent03 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

19-08

19-05

22-09

21-09

20-12

20-04

Impliquant six camions en provenance du Maroc

Démantèlement d'un vaste trafic de drogue en Espagne

La Garde civile espagnole a déjoué une tentative d'introduction clandestine de plus de deux tonnes de haschisch dissimulées dans six camions en provenance du port marocain de Tanger-Med et à destination du port d'Algésiras, rapportent des médias espagnols. Cette opération, qualifiée d'"importante", a permis de mettre au jour un système sophistiqué de dissimulation et de contrebande mis en œuvre par un réseau soupçonné d'être impliqué dans le trafic de drogue entre le nord du Maroc et le sud de l'Espagne. Selon le journal Europa Sur, l'affaire remonte au 9 novembre, lorsque l'unité espagnole d'analyse des risques a remarqué des signes inhabituels sur la première remorque arrivant de Tanger: des soudures irrégulières, des pièces métalliques ajoutées et un soubassement modifié qui ont éveillé les soupçons des douaniers et des gardes civils. Pour confirmer leurs soupçons, les équipes de sécurité ont utilisé un chien dressé pour détecter la drogue, qui a immédiatement indiqué le lieu de stockage, avant qu'un démontage minutieux de la remorque ne révèle la présence de supports en fer transformés en cavités secrètes remplies de plaques de haschisch. Suite à cette première infraction, les autorités espagnoles ont étendu leur enquête à d'autres camions présentant les mêmes caractéristiques techniques. Cinq autres camions, tous équipés de la même structure mécanique modifiée, transportant des centaines de kilogrammes de haschisch, ont ensuite été interceptés, portant la quantité totale saisie à 2.133 kilogrammes. Les premiers éléments de l'enquête laissent penser que l'opération est liée à un groupe criminel organisé qui utilise des méthodes de contrebande sophistiquées pour contourner les contrôles portuaires. Six chauffeurs, soupçonnés de trafic international de stupéfiants, ont été arrêtés et placés en détention provisoire.

Tentative du changement anticonstitutionnel au Bénin

La Commission de l'UA condamne avec la plus grande fermeté

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Yousof, a condamné "fermement et sans équivoque" la tentative du changement anticonstitutionnel menée dimanche par des militaires au Bénin, soulignant que toute forme d'ingérence militaire dans les processus politiques constitue une "violation grave des principes et valeurs fondamentaux de l'Union africaine". Dans un communiqué, le président a rappelé les cadres normatifs de l'UA relatifs aux changements Anticonstitutionnels de Gouvernement (CAG), notamment l'Acte constitutif de l'Union africaine (2000), la Déclaration de Lomé (2000), la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et le Cadre d'Ezulwini (2009), qui rejettent catégoriquement toute intrusion militaire dans la gouvernance et consacrent la primauté de l'ordre constitutionnel et de la légitimité démocratique comme piliers de la paix et de la stabilité sur le continent. Le président a appelé tous les acteurs impliqués dans la tentative de ce changement anticonstitutionnel à "cesser immédiatement toute action illégale, à respecter pleinement la Constitution du Bénin et à regagner sans délai leurs casernes et obligations professionnelles légitimes".

Maroc Le mouvement de la jeunesse décide de reprendre les manifestations

Le mouvement de la jeunesse qui mène des protestations au Maroc depuis fin septembre dernier, a annoncé la reprise des manifestations mercredi prochain. Dans un communiqué, le mouvement a indiqué que ces manifestations coïncident avec la Journée internationale des droits de l'Homme, célébrée le 10 décembre de chaque année. Le mouvement a déclaré que 1.473 personnes, dont 330 mineurs, sont détenues dans les prisons du Makhzen en lien avec les récentes manifestations réclamant des réformes, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il ne s'agit pas seulement d'un chiffre, précise-t-il, car ces personnes dorment dans des cellules froides et surpeuplées. Le mouvement a affirmé aussi que ces mineurs devraient être aujourd'hui dans leurs salles de classe, mais qu'ils se retrouvent dans les tribunaux et les prisons pour avoir "réclamé un hôpital qui les soigne dignement, une école qui garantisse leur avenir et une justice qui sanctionne les corrompus. La réponse a été des condamnations sévères, allant jusqu'à 15 ans de prison ferme". En outre, le mouvement a vivement critiqué les pratiques du régime du Makhzen, qu'il qualifie de "contraires à la loi", ajoutant que tout



cela se produit "dans un pays qui a ratifié les conventions internationales et qui se prépare à célébrer la Journée internationale des droits de l'Homme". Il a tenu à préciser également que le 10 décembre "ne sera pas un jour de slogans creux dans les hôtels, mais un jour de vérité dans les places publiques". Dans le même contexte, le comité de soutien aux familles des victimes de la répression du mouvement de la jeunesse a lancé un appel aux familles et proches des victimes, des déte-

nus et des personnes poursuivies en liberté provisoire, ainsi qu'à toutes les victimes de la répression des manifestations, afin d'établir un contact avec elle pour renforcer les efforts de suivi et d'accompagnement. Elle a également appelé toutes les forces politiques, des droits humains et syndicales à créer des comités locaux de soutien et d'appui, afin de coordonner l'action en faveur des victimes des violations des droits de l'homme, au niveau national et international.

Kalogi (Soudan) Plus de 79 morts dont 43 enfants dans le bombardement de zones civiles

Les autorités soudanaises ont annoncé que le bilan du bombardement par des drones appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR) et à un mouvement allié contre des sites civils dans la ville de Kalogi, dans l'Etat du Kordofan du Sud (sud du pays), s'est alourdi à 79 morts, dont 43 enfants, ainsi que 38 blessés. Dans un communiqué diffusé vendredi, le gouvernement de l'Etat a déclaré qu'il «condamnait dans les termes les plus forts le crime odieux» perpétré par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-N), en coordination avec les FSR. Il a précisé que l'attaque a été menée au moyen de quatre missiles tirés par un drone, ciblant une école maternelle, l'hôpital de Gadeer et des zones densément peuplées. «Le bombardement a entraîné la mort de 79 citoyens, dont 43 enfants et 4 femmes, ainsi que 38 blessés, dont 11 enfants et 6 femmes», a ajouté le communiqué. Le gouvernement régional a appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à adopter une position ferme face à ces violations, à classer les FSR comme «organisation terroriste» et à demander des comptes à leurs alliés pour ce qu'il a qualifié de «crimes inhumains». Jeudi, le gouvernement avait initialement annoncé la mort de 8 personnes,



dont 6 enfants et une enseignante, et la blessure d'autres personnes suite au ciblage de l'école maternelle et de l'hôpital à Kalogi. Cela coïncidait avec l'accusation portée par le Réseau des médecins soudanais contre les FSR et leur mouvement allié, leur imputant la mort de 9 personnes et la blessure de 7 autres lors d'une attaque de drones contre des installations civiles à Kalogi. La souffrance humanitaire s'aggrave en raison du conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, qui a éclaté en avril 2023 suite à un différend sur l'unification de l'institution militaire, causant la mort de di-

zaines de milliers de personnes et le déplacement d'environ 13 millions de personnes. L'Union africaine (UA) a fermement condamné dimanche les frappes de drones des Forces de soutien rapide (FSR) qui ont tué jeudi des dizaines de personnes, dont des enfants, dans l'Etat du Kordofan du Sud, dans le sud du Soudan, dénonçant les «atrocités répétées et croissantes commises contre les civils. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le président de la Commission africaine, Mahmoud Ali Yousof, s'est dit «consterné par les atrocités répétées et croissantes commises contre les civils dans la région».